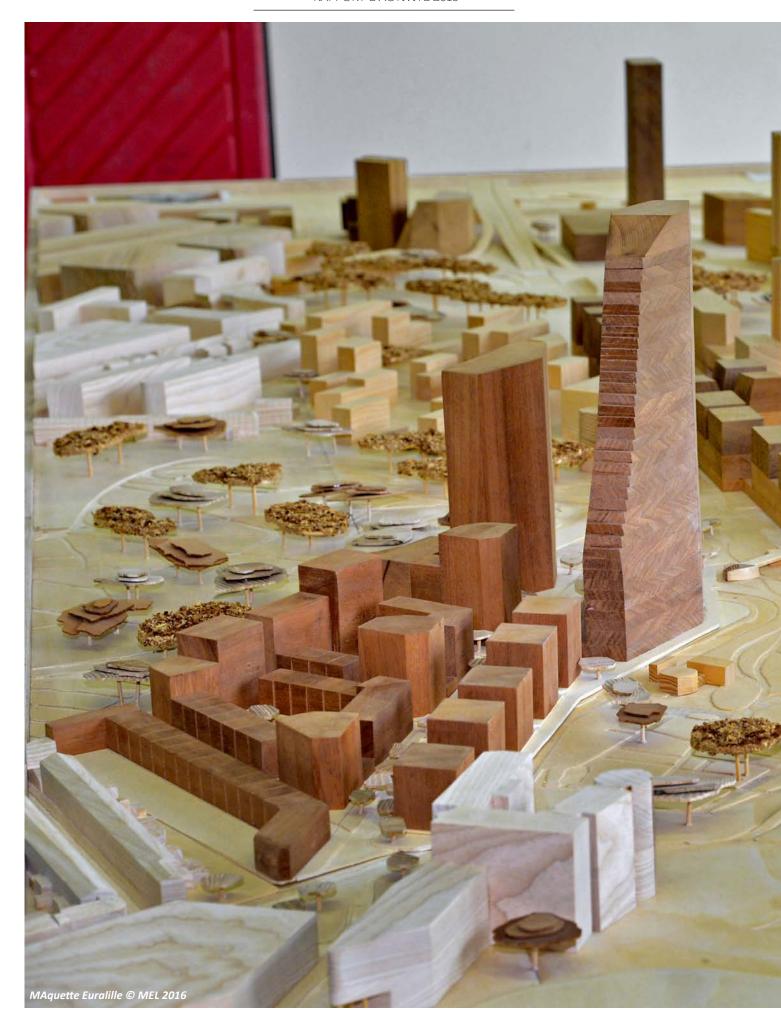


## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018







sance du territoire, à assurer le suivi des documents d'urbanisme et de planification et de contribuer à diffuser l'innovation et les outils de développement territorial dans une société qui est en réelle mutation et demande en permanence à nos structures de s'adapter.

L'année 2018 a permis de mettre pour notre Agence 3 mots en avant : l'ouverture, l'agilité et l'innovation.

Notre volonté d'ouverture a permis d'élargir nos partenariats et de travailler les multiples échelles, conscients que notre avenir passe désormais par des actions multiscalaires et par le regard porté sur l'autre. Le travail réalisé dans le cadre du réseau URBA 8, la création d'un collège de partenaires illustrent notre volonté d'échanger et de porter des regards croisés sur les grands sujets de la Métropole.

L'agilité et la réactivité de l'Agence sont de vraies qualités dans un monde en mouvement. Elle est un outil incontournable qui apporte, par ses compétences et savoir- faire, les réflexions nécessaires pour accompagner les élus et services des collectivités dans une construction intelligente et durable de nos territoires.

L'innovation et la mise en dialogue des acteurs restent dans nos principes fondamentaux, avec des territoires qui se construisent collectivement et de plus en plus en essayant de rapprocher la décision des citoyens. L'organisation en 2018 de la 39e rencontre de la FNAU autour du Design et de l'innovation a permis de nous réinterroger sur notre rôle et nos missions à venir.

L'Agence doit sans cesse se renouveler, revisiter ses modes de faire et s'adapter aux nouveaux défis des métiers et de l'évolution de notre société.

Nous souhaitons pour conclure remercier l'ensemble de l'équipe pour son investissement au service de la métropole et afficher notre détermination à faire progresser notre structure au service de la collectivité et de nos partenaires.



Marc-Philippe DAUBRESSE Président de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole



Directeur général de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

- 7 Expertise
- 13 Valorisation
- 33 39e rencontre des agences d'urbanisme
- 39 Design

Focus: Territoire de projets Grand Boulevard

Urbanisme tactique / Metropolitan design / Design et marketing territorial / Lieux tiers au service de l'innovation / Vers un modèle urbain alternatif ? / Data design / Lille Métropole 2020, capitale mondiale du design / Guide d'architecture / Nouveaux modes de faire / Repérages métropolitains

#### 55 Attractivité

Focus : Canal

Marketing territorial / Tourisme / Territoire de projets « Cœur métropolitain » / Enseignement supérieur et recherche / Comité Grand Lille

#### 67 Planification

Focus : Pévèle Carembault

Schéma de cohérence territoriale / Démarche Territoires de projets / Territoire de projets sud « Les champs captants » / Territoire de projets Porte Sud Est

#### 77 Foncier

Focus: Lieux vacants

Observatoire foncier / Observatoire des parcs d'activités

#### 85 Expertise cartographique

Focus : Plans-reliefs Occupation du sol

#### 91 Développement et coopérations

Focus: Urba 8

Schéma de coopération transfrontalière / Appui aux coopérations / Territoire de projets Lys / Mémo économie / Emploi et commerce / Observatoire des bureaux

#### 99 Évolutions sociétales

Focus : Pôle métropolitain Nord Est

Observation des quartiers en politique de la ville / Pauvreté / Développement économique et emploi / Réussite éducative / Artisanat dans les quartiers en politique de la ville / Insee Analyses / Habitat Habiter / Démarche Initiatives, innovation et vieillissement / Prévention de la délinquance

#### 113 Excellence environnementale

Focus: Séquestration carbone

Excellence environnementale / Activité anthropique et îlots de chaleurs urbains / Santé et aménagement urbain





# UNE EXPERTISE AU SERVICE DES TERRITOIRES



**LE PÔLE COMMUNICATION, PUBLICATION ET DOCUMENTATION** remplit les missions de valorisation de l'Agence, de ses travaux et de ses expertises. Il met en place le plan et les actions de communication de l'Agence, crée des supports de communication adaptés et accessibles à tous, diffuse l'information sur l'ensemble des médias de l'Agence. Il gère un corpus de documentation et exerce une veille informationnelle régulière sur les thématiques de travail de l'Agence.



**LE PÔLE OBSERVATION ET PROSPECTIVE** mobilise des compétences et expertises en matière d'études démographique, sociale, économique et environnementale. Il assure une veille concrète en lien avec les territoires sur les politiques mises en place dans ces domaines avec une ambition prospective sur les besoins nouveaux des populations. Structuré autour d'observatoires pérennes, il a une connaissance fine des évolutions du territoire sur le temps long. Il est également en capacité de réaliser des analyses « flash » qui permettent d'identifier et de qualifier des opportunités de développement.





LE PÔLE PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET SCOT est composé d'urbanistes garants d'un regard transversal en aménagement du territoire. Il a également développé des expertises techniques spécifiques autour de la question du transport et de la mobilité, du développement et renouvellement urbain, de l'environnement et des paysages et de l'urbanisme commercial. Le pôle, outil technique du Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale (SCOT), développe des compétences en urbanisme réglementaire et porte les travaux de la mise en œuvre du SCOT. Pour cela, il s'appuie également sur son expérience en matière d'animation et de concertation et sur ses connaissances des collectivités territoriales, de l'échelon régional à la commune, et des acteurs institutionnels de l'aménagement et de l'urbanisme du territoire.

**LE PÔLE DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATIONS** traite la grande échelle, métropolitaine, régionale et transfrontalière avec une attention particulière à la relation de la métropole à ses territoires voisins. Il explore les stratégies de développement territorial et d'attractivité de la métropole, des filières économiques (tourisme, Enseignement supérieur et recherche, artisanat...) et des projets à fort potentiel (Canal Seine Nord Europe). Il est en coopération constante avec les acteurs, publics et privés du territoire métropolitain, des territoires voisins et des acteurs supra-territoriaux. Il est en charge à ce titre de l'animation des partenariats et réseaux (collège des partenaires, Réseau URBA 8 à l'échelle Hauts-de-France...).





**LE PÔLE PROJET URBAIN** est composé d'architectes-urbanistes en charge des questions spatiales. Il mène des études et des projets dans le champ de l'urbanisme stratégique, du projet urbain, de la programmation et dans le champ de l'analyse urbaine (morphologie, architecture, patrimoine, paysage, etc.). Il a une compétence reconnue dans le domaine de l'espace public et apporte son concours aux grands projets de la métropole (diagnostics, jurys, éléments de programmation). De par ses objets d'étude et ses champs d'action, il s'implique auprès des différents partenaires dans la démarche design qui anime et transforme le territoire à horizon 2020.

**LE PÔLE CARTOGRAPHIE, GÉOMATIQUE, STATISTIQUE** s'organise autour de géographes, géomaticiens, cartographes et statisticiens. Son expertise en matière de base de données géographiques et alphanumériques se double d'une connaissance approfondie des outils informatiques SIG (systèmes d'information géographique) et d'analyse statistique. Cette expertise repose sur une spécialisation sur des thèmes tels que l'occupation du sol, l'analyse exploratoire de données ou l'étude géographique du phénomène urbain. Le pôle maîtrise les techniques d'imagerie, de télédétection et de photo-interprétation avec un souci de fiabilité, d'efficacité, de qualité et d'innovation.



# L'ÉQUIPE



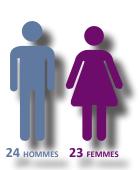
#### ILS NOUS ONT REJOINT EN 2018

Ludovic Acx (CDD)
Klara Babinska (CDD)
Arthur Bouttée (CDD)
Mariette Cannard (CDD)
Guillaume Chapron (CDD)
Thomas Hayam (CDD)
Annabelle Maze (CDI)
Julie Moreau (CDI)
Aveline Tourte (CDD)
Cyrille Vanneufville (CDI)

## ILS SONT PARTIS POUR DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Klara Babinska (CDD)
Matthieu Bonal (CDD)
Marc Bouscasse (CDI)
Antoine Defeyer (CDD)
Océane Guyon (CDD)
Sophie Koch (CDI)
Thomas Rousseau (CDI)





Laëtitia

Thomas

#### PERSONNEL DE L'AGENCE AU 31.12.2018

| David         | Aboulkheir  |
|---------------|-------------|
| Ludovic       | Acx         |
| Jérémy        | Aufrère     |
| Caroline      | Auque       |
| Thierry       | Baert       |
| Mathilde      | Ballenghien |
| Ophélie       | Blanpain    |
| Matthieu      | Bonal       |
| Arthur        | Bouttée     |
| Jean-François | Breitenbach |
| Valérie       | Bridoux     |
| Bruno         | Cailliaux   |
| Mariette      | Cannard     |
| Guillaume     | Chapron     |
| Guy           | Chautard    |
| Didier        | Decoupigny  |
| Samuel        | Decressac   |
| Marie         | Defay       |
| Stéphanie     | Demeyère    |
| Géraldine     | Desbètes    |
| François      | Desquesne   |
| Cécile        | Féru        |
| Eric          | Cagnaire    |
| Brigitte      | Gagnaire    |

|             | •                 |
|-------------|-------------------|
| Jenny       | Herbez            |
| Eric        | Herreman          |
| Anthony     | Jobé              |
| Olivier     | Kakol             |
| Jeanne      | Kostrz            |
| François    | Leurs             |
| Annabelle   | Maze              |
| Dominique   | Mestressat-Cassou |
| Julie       | Moreau            |
| Didier      | Poidevin          |
| Emma        | Raudin            |
| Juliane     | Schulz            |
| Madjid      | Sendid            |
| Stéphanie   | Simon             |
| Gaël        | Smagghe           |
| Véronique   | Sorriaux          |
| Marie-Edmée | Thiron            |
| Aveline     | Tourte            |
| Corinne     | Valiton           |
| Anne        | Vandewiele        |
| Cyrille     | Vanneufville      |
|             |                   |

Guiraud Hayam



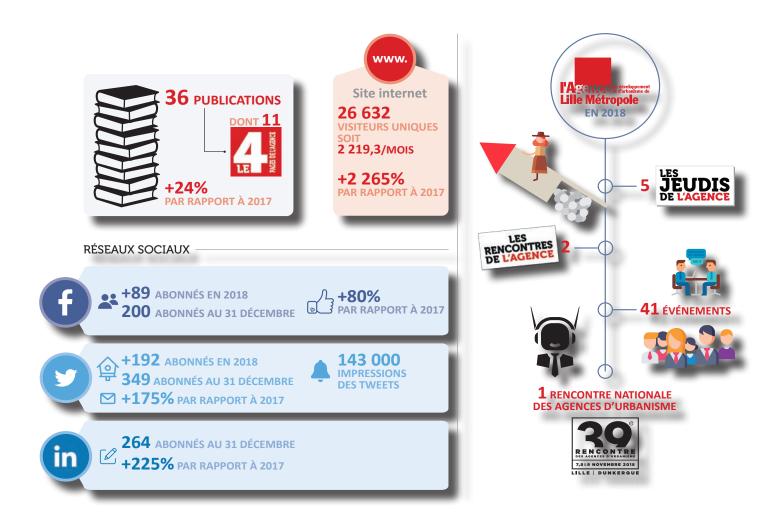


Aujourd'hui communiquer s'avère indispensable pour mieux se faire connaître, proposer notre expertise, susciter l'envie de s'appuyer davantage sur nos compétences et partager nos ressources et nos connaissances au service du développement de notre territoire.

Ainsi, l'Agence propose une palette de supports et d'actions de communication pour partager ses connaissances sur le territoire et sur les enjeux actuels et futurs des grandes métropoles. D'autre part, elle propose des lieux d'échanges et de débats pour bâtir une vision commune avec l'ensemble des acteurs du territoire.



Avec un souci permanent de porter à connaissance, l'Agence a poursuivi la mise en place de son plan de communication en 2018. Plus d'une trentaine de publications ont été diffusées auprès de nos partenaires, d'élus et d'acteurs locaux et nationaux. Une quarantaine d'événements ont été organisés dans l'objectif de présenter les travaux de l'Agence mais aussi de poser des regards croisés sur les enjeux de notre territoire et de la fabrique de la ville plus largement. La stratégie de communication mise en place en 2017, couplée à un fort intérêt des acteurs du territoire pour l'Agence, s'est traduite par une augmentation forte de la consultation de notre site internet et de nos réseaux sociaux durant l'année 2018.



## **LE 4 PAGES**

L'Agence publie et diffuse un 4 pages mensuel informant sur l'actualité des travaux menés par l'Agence. Il contient un dossier central sur un sujet d'expertise, une tribune ouverte à une personne ressource et des chiffres clés. En 2019, l'Agence s'attachera à faire évoluer les rubriques afin d'informer plus largement sur l'ensemble des activités de l'Agence.



**Mars 2018** #21 | Bien-être et santé dans l'espace public



**Juin 2018** #24 | La démarche design



**Octobre** #26 : la voie d'eau fédératrice de territoires



**Janvier 2018** #19 | Éducation



Avril 2018
#22 | Innover pour faire la ville
autrement



**Été 2018**#25 | Réactiver les espaces vacants



**Novembre** #27 : la vacance immobilière dans les parcs d'activités



**Février 2018** #20 | Pauvreté



**Mai 2018** #23 | Habitat et vieillissement



HS#2 | 39<sup>e</sup> rencontre des agences d'urbanisme



**Décembre** #28 : le logement des étudiants

## ÉTUDES ET PUBLICATIONS



Observation des quartiers en politique de la ville : Éducation 2017 Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole Janvier 2018



Pauvreté : évolutions sociales du territoire et trajectoires individuelles dans la métropole lilloise, le Bassin minier, l'Artois et le Dunkerquois

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole *Février 2018* 



Quel cadre de vie demain pour un Grand Lille attractif ? Restitution de la plénière exceptionnelle du Comité Grand Lille du jeudi 14 décembre 2017

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, Comité Grand Lille

Février 2018



## L'impact économique de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la métropole lilloise

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole *Février 2018* 



## Un habitant de la MEL sur cinq vit au sein d'un quartier prioritaire – Insee Analyses #73

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole ; Insee Hautsde-France *Mars 2018* 



# La diversification des logements dans les PRU de première génération de la métropole lilloise : éléments d'analyse pour une synthèse métropolitaine

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole *Avril 2018* 



#### Tableau de bord de l'OPE n°20 – 1er trimestre 2018

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole ; Observatoire partenarial de l'économie de Lille Métropole Avril 2018

# ÉTUDES ET PUBLICATIONS



## Le chômage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la MEL

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole *Juin 2018* 



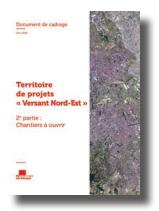
Diagnostic métropolitain consolidé : démarche « développement économique et emploi pour les quartiers en renouvellement urbain »

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole *Juin 2018* 



## Territoire de projets « Versant Nord-Est ». 1ère partie : enjeux du territoire

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole *Juin 2018* 



### Territoire de projets « Versant Nord-Est ». 2<sup>e</sup> partie : chantiers à ouvrir

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole *Juin 2018* 



#### Flash tourisme #1 Hôtels et résidences de tourisme

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole ; Métropole Européenne de Lille *Juin 2018* 



## Diagnostic 2016 des faits de délinquance impactant la vie quotidienne des habitants de la métropole

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole *Juillet 2018* 



#### Tableau de bord #21

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole ; Observatoire partenarial de l'économie de Lille Métropole Juillet 2018

# ÉTUDES ET PUBLICATIONS



#### L'emploi salarié privé : synthèse

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole ; Observatoire partenarial de l'économie de Lille Métropole Juillet 2018



#### Évolution des quartiers de la politique de la ville de la Métropole Européenne de Lille – 2018

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole Septembre 2018



## Habitat et peuplement 2018 : observation des quartiers en politique de la ville

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole *Septembre 2018* 



La voie d'eau, fédératrice de territoires dans les Hauts-de-France : la liaison Seine-Escaut et ses opportunités de développement local

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, Essec *Septembre 2018* 



## Cadre de vie et attractivité : retour d'expérience, défis et axes de progrès pour la métropole

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole *Septembre 2018* 



Etat des lieux et évolution des services de cars inter régionaux en région Hauts-de-France. Les études du SCOT de Lille Métropole.

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole *Novembre 2018* 



### Repérage métropolitain : 39 réalisations architecturales, 10 ans d'innovation

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole ; WAAO centre d'architecture et d'urbanisme

Novembre 2018

# ÉTUDES ET PUBLICATIONS



#### Guide d'architecture de la métropole lilloise transfrontalière

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole. Edition Le Passage

Novembre 2018



#### Mémo économie 2018

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole *Novembre 2018* 



#### Assemblée générale Euralens : compte-rendu

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole *Décembre 2018* 



#### Le logement des étudiants dans la métropole lilloise Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole Décembre 2018

sur rendez-vous. Il propose un espace de travail ainsi qu'une bibliothèque contenant plus de 5000 références dans le domaine de l'aménagement et l'urbanisme. es 2000 productions de l'Agence, réalisées depuis sa création, y

Le centre de documentation travaille en réseau avec la Fédération des agences d'urbanisme lui permettant d'accéder









# EVENENTS

Tout au long de l'année, des événements fédérateurs, de partages et de débats

#### LES ÉVÉNEMENTS DE L'AGENCE

Afin de partager ses connaissances et ses travaux, l'Agence organise des évènements tout au long de l'année à destination des élus et des techniciens. Ces temps d'échanges et de réflexions permettent de dégager une analyse partagée, des orientations à poursuivre ou à créer au regard des éléments présentés.

D'autres évènements viennent ponctuer l'année, à travers des manifestations organisées en partenariat avec la MEL, mais aussi dans le cadre des territoires de projets ou s'adressant à un public dédié.





#### LES JEUDIS DE L'AGENCE

Les « jeudis de l'Agence » sont un temps de restitutions des missions et des études de l'Agence et ont lieu le deuxième jeudi du mois.

En 2018, 5 jeudis ont été organisés :

#### 25 janvier

Éducation dans les quartiers en politique de la ville

#### 15 mars

Agir pour le bien-être et la santé dans l'espace public métropolitain

#### 5 juillet

La fabrique urbaine se réinvente-t-elle à travers des appels à projets innovants ?

#### 27 septembre

La voie d'eau fédératrice des territoires dans les Hauts-de-France

#### 13 décembre

Les espaces vacants dans la métropole lilloise : renouveler le regard pour révéler des opportunités







#### LES RENCONTRES DE L'AGENCE

Les « rencontres de l'Agence » viennent compléter les jeudis en apportant un regard plus large et donnent l'occasion à des experts et des personnes ressources d'apporter leur vision du sujet traité.

Deux rencontres ont eu lieu en 2018 :

#### 9 février

Comment devient-on pauvre ? Pourquoi le reste-t-on ? Évolutions sociales du territoire et trajectoires individuelles

#### 21 juin

2038 les futurs du monde





# ÉVENENTS

Tout au long de l'année, des événements fédérateurs, de partages et de débats

#### **JANVIER**

**23.01** Matinales de l'aéroport : l'aéroport, une porte d'entrée du territoire

**25.01** Jeudis de l'Agence : Education dans les quartiers en politique de la ville

#### **FÉVRIER**

**9.02** Rencontres de l'Agence :
Comment devient-on
pauvre ? Pourquoi le restet-on ? Evolutions sociales
du territoire et trajectoires
individuelles

**22.02** Visite du Tribunal administratif de Lille

#### **MARS**

**8.03** Réunion de bureau du Club Hôtelier

**14.03** Participation au MIPIM - Présentation des projets de la MEL

**15.03** Jeudis de l'Agence : Agir pour le bien-être et la santé dans l'espace public métropolitain

**30.03** Adhésion de l'Agence à Euralens













#### **AVRIL**

**5.04** Préparation de la 39<sup>e</sup> rencontre : séminaire national des experts

**10.04** Réunion d'échange sur les chiffres trimestriels de l'Observatoire des Bureaux de la Métropole

**17.04** Présentation de la 39° rencontre aux écoles et universités et mise en place du partenariat

#### MAI

**14.05** Accueil de Réseau de transport d'électricité (RTE)

**25.05** Conseil syndical du SCOT



#### JUIN

**14.06** Matinales de l'Aéroport : la prise en compte de l'aéroport dans les documents et procédures d'urbanisme

**18.06** Comité d'Orientation Stratégique territoire de projets Nord-Est

**21.06** CA/AG & Rencontre de l'Agence : 2038 les futurs du monde

**25.06** Comité d'Orientation Stratégique territoire de projets Cœur métropolitain

**26.06** Assises de l'Habitat de la MEL

Présentation POC book collectivités- Lille Métropole 2020, Capitale mondiale du design

**29.06** Matinée de l'Agence : Observation des quartiers en politique de la ville de la MEL







# ÉVENENTS

Tout au long de l'année, des événements fédérateurs, de partages et de débats



#### JUILLET

**03.07** Réunion d'échange sur les chiffres trimestriels de l'Observatoire des Bureaux de la Métropole

**05.07** Jeudis de l'Agence : La fabrique urbaine se réinventet-elle à travers des appels à projets innovants ?

**10.07** Présentation de la 39<sup>e</sup> rencontre aux partenaires bruxellois

**18.07** Visite du showroom du RTE

#### **SEPTEMBRE**

**17.09** Séminaire de rentrée à Dunkerque- visite du Port

**27.09** Jeudis de l'Agence : la voie d'eau fédératrice des territoires dans les Hauts-de-France













#### **OCTOBRE**

**01.10** Présentation des travaux « Partager la Deûle urbaine » en partenanriat avec l'ENSAPL

Conseil syndical du SCOT

- **10.10** Réunion d'échange sur les chiffres trimestriels de l'Observatoire des Bureaux de la Métropole
- **12.10** Matinée de l'Agence Grand Boulevard : un enjeu de développement métropolitain
  - **17 & 18.10** Accueil de la délégation Cycle urbanisme Sciences Po Paris
- **18.10** Matinée de l'Agence : Quelle politique de l'habitat après la loi ELAN
- **19.10** Présentation de la 39<sup>e</sup> rencontre au Comité Grand Lille

#### **NOVEMBRE**

**7, 8 et 9.11** 39<sup>e</sup> rencontre des agences d'urbanisme

**15.11** Première assises de l'économie métropolitaine

**30.11** AG d'Euralens : MEL et Agence invités



#### **DÉCEMBRE**

- **10.12** 1ères assises de l'observation foncière : « les enjeux territoriaux de l'observation foncière »
- **12.12** Présentation de l'étude sur la séquestration carbone
  - **13.12** Jeudis de l'Agence : Les espaces vacants dans la métropole lilloise : renouveler le regard pour révéler des opportunités

**17.12** Conseil d'administration / officialisation et 1<sup>ère</sup> rencontre du collège des partenaires

**20.12** Conseil syndical du SCOT

## FICHES COMMUNALES

L'outil « fiche communale » permet de fournir très rapidement, aux communes, des éléments de diagnostic territorial fins (à l'échelle infra communale) sur des thématiques multiples. Cet outil est un prolongement naturel des missions permanentes de l'Agence, à savoir le développement de l'observation et l'ouverture de son ingénierie aux communes de son territoire.

En 2018, les fiches communales couvrent les 90 communes de la Métropole Européenne de Lille, ainsi que les 38 communes de la Communauté de Communes Pévèle Carembault. De plus, une fiche EPCI permet de retrouver l'ensemble des indicateurs à l'échelle des intercommunalités et de les comparer aux statistiques régionales et de la France Métropolitaine. On trouve dans ces fiches des informations statistiques sous forme de tableaux, graphiques et cartographies.

L'Agence a la possibilité, aux travers de cet outil, de se rapprocher des communes et de leurs connaissances territoriales, nécessaires pour mener à bien les travaux en cours sur les différentes formes de pauvreté ou sur les enjeux territoriaux du vieillissement de la population.

Les fiches communales couvrent des thématiques diverses : démographie, scolarité, revenus, habitat, marchés immobiliers. Au travers d'indicateurs comme la répartition de la population par âge, la part des populations récentes au cours des 2 dernières années, les revenus disponibles médians, le nombre de permis de construire commencés sur les 10 dernières années, le nombre et le prix médian d'une maison achetée par un acquéreur.

Cet outil est actualisé en continu, selon la disponibilité des données, à minima une fois par an. Au mois de mai 2018, les fiches communales ont été livrées au service habitat de la MEL. Au mois de novembre 2018, elles ont été livrées à la Communauté de Communes Pévèle Carembault.

De nouvelles thématiques concernant l'emploi, la population active, le tissu économique, les mobilités professionnelles sont apparues et seront consolidées en 2019.

Les fiches communales sont diffusées une fois par an aux communes au format papier. Des demandes spécifiques émanant des partenaires peuvent intervenir à chaque moment de l'année avec ajout d'analyses spécifiques en fonction de leur besoin.

Elles sont également consultables sur le site internet de l'Agence.

Mode d'emploi : l'utilisateur sélectionne une intercommunalité à partir du menu déroulant, puis une commune, puis une thématique.

Les cartographies et indicateurs de la commune et du thème choisis s'affichent alors à l'écran. Deux icones permettent de les enregistrer au format PDF ou de les imprimer.























A l'aube de la démarche « Lille Métropole 2020, capitale mondiale du design », engagée par la MEL, c'est tout naturellement que l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM) a proposé la thématique du design et de l'innovation pour la 39e rencontre nationale des agences d'urbanisme. Le taux record de participation à cette édition (950 participants) a démontré un fort intérêt pour cette thématique, mais aussi pour la métropole lilloise et plus largement pour les Hauts-de-France. Engagée dans une dynamique forte de coopération territoriale entre le dunkerquois et la métropole lilloise, l'AGUR s'est associée à l'ADULM pour l'organisation de cette rencontre.

## UN PROGRAMME CO-CONSTRUIT

Co-organisée avec l'Agence d'urbanisme et de développement Flandre-Dunkerque (AGUR) et la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU), cette rencontre a fait appel à un large partenariat avec un ensemble d'acteurs.

Un appel à contribution et à pilotage a été lancé dès le mois de janvier 2018 auprès des 49 agences d'urbanisme de France et d'outre-mer. Une cinquantaine de contributions ont ainsi été collectées puis intégrées au programme des workshops. Par la suite, une douzaine d'agences se sont manifestées pour piloter des workshops et une cinquantaine d'intervenants issus des

agences mais aussi de leurs partenaires ont également contribué au programme.

En avril 2018, un appel à manifestation d'intérêt à également été diffusé auprès des écoles et des universités de la région ayant un cursus dans la thématique du design. Leur participation s'est concrétisée à travers une exposition et des apports de méthode, de contenu ou de techniques d'animation.

La MEL a été associée, tout au long du projet, à l'élaboration du programme de l'ensemble des temps forts de la rencontre. Cette rencontre a d'ailleurs été labellisée « 50° anniversaire de la Métropole européenne de Lille » et est rentrée dans le programme des manifestations de l'année dédiée à cet anniversaire.









« DEUX PLÉNIÈRES, QUATORZE WORKSHOPS, TRENTE VISITES DE SITES RÉPARTIS SUR LA MÉTROPOLE LILLOISE, LE BAS-SIN MINIER, LA BELGIQUE, LE DUNKERQUOIS. »



#### UN INTÉRÊT FORT AUTOUR D'UNE THÉMA-TIQUE INNOVANTE

Après le lancement des réflexions en plénière d'ouverture à Lille Grand Palais, en présence de Damien Castelain et de Martine Aubry, plus de 600 personnes ont activement contribué au travers de workshops à produire des contributions. Ces journées ont été clôturées par Julien Denormandie, Ministre chargé de la Ville et du Logement.

Ces trois jours ont été l'occasion de mettre en valeur des expériences innovantes et inspirantes présentes sur notre territoire et dans les territoires voisins parmi lesquelles:

- > le tech-shop Leroy Merlin, B'twin village et le cluster Euratechnologies;
- > la stratégie de développement territorial autour du Louvre-Lens ;
- > l'urbanisme tactique sur le site de l'Union, la ferme du Trichon et les saprophytes à la Condition publique à Roubaix ;

- > le plan bleu de l'Eurométropole, les travaux de l'ENSAPL et du studio 019 de Paola Vigano
- > la démarche Lille Métropole 2020 capitale mondiale du design et la stratégie de développement territorial autour du design de Courtrai.

Plus de 30 visites de sites ont également été organisées (Site de l'Union, Pavillon Prouvé, Villa Cavrois, Palais des Beaux-Arts, Musée Texture et bords de Lys à Courtrai, Cité des électriciens à Bruay...).

La variété des ingénieries représentées a permis d'avoir une large vision des enjeux auxquels sont confrontés nos territoires et qui impliquent d'innover dans nos modes de faire.

Quelles que soient les structures, collectivités locales, Etat, ingénieries publiques ou privées, associations et citoyens amenés à témoigner, les questions qui se posent sont similaires : comment anticiper et intégrer les mutations rapides auxquelles sont confrontés les territoires ? Et en regard comment innover dans la

compréhension, la conception, la mise en œuvre et la gestion de la ville, à toutes les échelles ? Comment organiser les réseaux d'ingénierie et travailler la complémentarité ? Comment mieux intégrer les habitants, les usagers et les nouveaux acteurs mobilisés ?

Des usages sociaux qui évoluent rapidement, des ruptures technologiques de plus en plus rapides, une multiplicité croissance des situations à prendre en compte, l'irruption de nouveaux acteurs et la réappropriation de la fabrique de l'espace par les citoyens, une réduction des moyens sont autant de phénomènes qui impliquent créativité, innovation et expérimentation et donc un renouvellement des méthodes. Ces constats imposent une nouvelle posture de la part des collectivités et de leurs ingénieries. Ces trois jours d'échanges, de débats et de travail ont démontré le rôle déterminant des agences d'urbanisme, laboratoires de l'innovation de leurs territoires, à être l'un des moteurs de l'innovation et à éclairer les politiques publiques sur les choix à opérer.



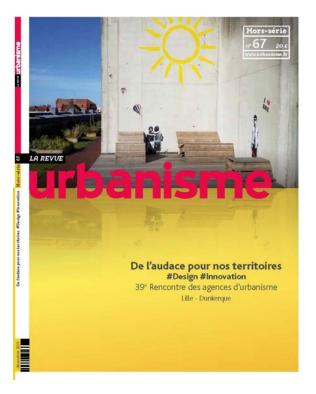
En conclusion de la plénière de clôture de la 39° rencontre des agences d'urbanisme, Damien CASTELAIN, Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL), et Patrice VERGRIETE, Président de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD), ont signé, en présence de Julien DENORMANDIE, Ministre auprès de la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement, une conventior partenariale précisant un nouveau cadre de coopération renforcée. L'objecti est de mettre à profit les complémentarités de la MEL et de la CUD pour développer leur attractivité régionale, nationale et internationale en affirmant l'ouverture maritime de la Métropole et le lien privilégié du port de Dunkerque avec Lille.

#### CAPITALISER SUR LES ÉCHANGES ET LES ENSEIGNEMENTS

> les actes de la rencontre dans un hors-série de la revue Urbanisme à paraître en mars 2019.

En 2019, l'ADULM proposera plusieurs formats de restitution et de poursuite des réflexions à travers :

- > une collection de livrets issus des réflexions engagés lors de la 39e rencontre et dans le cadre de l'appui apporté par l'Agence à Lille Métropole capitale mondiale du design 2020 ;
- > les suites de la première publication 10 ans d'innovation, 39 réalisations architecturales dans la métropole lilloise réalisée en partenariat avec WAOO et avec l'aide de l'ENSAPL, du CAUE du Nord, de la SPL Eurallile, de la Soreli et de la Sem Ville Renouvelée;
- > la poursuite des échanges sur le renouvellement des modes de faire des ingénieries territoriales, en co-construction avec la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme;

























En 2018, le design a été une thématique clé dans les réflexions et événements portés par l'Agence. Design et innovation en urbanisme ont été les fils conducteurs des différents ateliers de la 39° rencontre de la FNAU et des modes de faire. Le design irrigue aussi les différents travaux de l'Agence de manière transversale. Il s'agit de questionner l'apport du design dans les nouveaux modes de production urbaine mais également d'intégrer et d'appliquer ce processus de conception aux différentes études en cours. La démarche Territoire de projets, en tant que processus itératif et lieu de construction de scénarios prospectifs pour le territoire métropolitain, témoigne de l'intégration du design au cœur des pratiques de l'Agence.

# iocus



#### L'ADN DU GRAND BOULEVARD

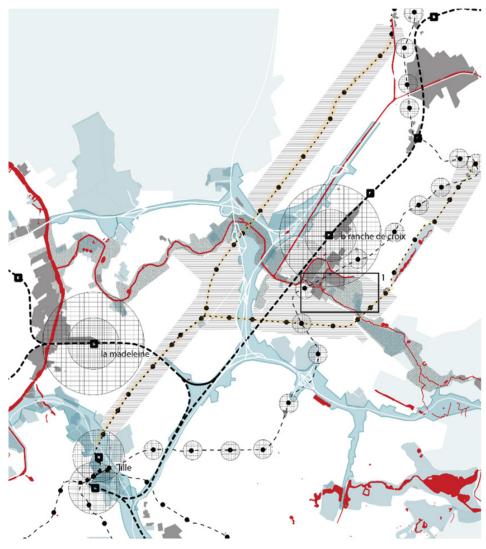
La démarche Territoire de projets propose de revenir sur ce qui constitue l'ADN de ce territoire structurant afin d'imaginer son devenir et de bâtir une stratégie ambitieuse et partagée pour son attractivité et son cadre de vie.

Long de 14 km et traversant 9 communes, le Grand Boulevard, héritage spécifique de la conurbation, est un lieu emblématique de la métropole. Très attractif par son accessibilité, sa mixité fonctionnelle, sa proximité immédiate de grandes villescentres et son caractère patrimonial, il présente un haut potentiel d'intensification urbaine et économique.

Encore aujourd'hui, le Grand Boulevard reste un lieu unique dans la métropole dont il convient de redéfinir l'unité du paysage interne et de renforcer l'attractivité en cohérence avec les autres territoires de projets de la Métropole. Véritable colonne vertébrale du territoire, sujet de nombreux projets, il participe à l'avenir de l'ensemble de la métropole.

### LE GRAND BOULEVARD C'EST...

> un espace public majeur. Infrastructure remarquable, le Grand Boulevard est en effet caractérisé par son emprise et sa forme spécifique : un long ruban linéaire de 70 hectares de superficie capable de



Grand boulevard par Secchi Vigano

supporter de grandes manifestations éphémères, festives ou sportives ;

- > un axe de déplacements multimodal, lieu de fluidité(s) et d'accessibilité, le boulevard est « l'épine dorsale » de la métropole. Dès sa naissance, le Grand Boulevard a été un laboratoire des nouvelles mobilités. Reliant les versants lillois et nord-est de la métropole, les déplacements y sont facilités par le train, le tramway, le métro, la voirie ou les pistes cyclables ;
- > un lieu patrimonial, un musée à ciel ouvert. Il présente un riche inventaire architectural et urbain, des constructions dignes d'intérêt qui ont fait l'œuvre de nombreux travaux historiques, mais aussi des bâtiments de la seconde moitié du XXe siècle qui méritent d'être mis en valeur;
- > à la fois une unité de l'espace public et une diversité des contextes : la variété des territoires traversés décrit la diversité de la métropole (ville dense, paysages suburbains, zones agricoles et rurales, pôles commerciaux, espaces de loisirs sportifs, parcs tertiaires...). Cette diver-

sité paysagère doit donc être considérée comme une richesse sur laquelle le Grand Boulevard doit s'appuyer, en étant l'élément unificateur de cette pluralité de séguences ;

> un lieu de transversalités : le renforcement des liens avec les territoires traversés est un enjeu particulier pour améliorer les relations entre le Boulevard et ses territoires connexes. Espace étanche et périphérique au tissu urbain, le Grand Boulevard semble souvent isolé des villes qu'il tangente plus qu'il ne les traverse. Il convient également de valoriser les paysages existants (terres agricoles, vallée de La Marque...) aux abords du boulevard.

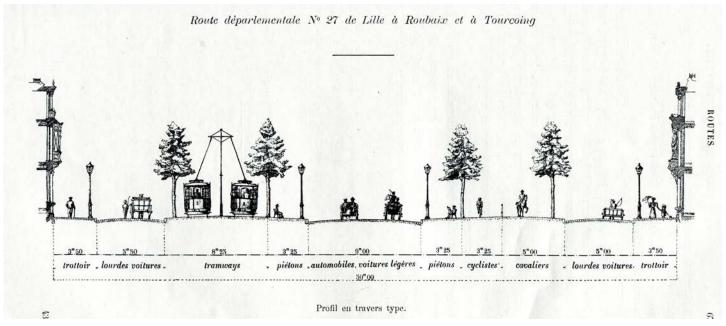
#### **REGARDS CROISÉS**

L'année 2018 a ainsi permis de construire un portrait partagé entre élus, techniciens de la MEL et des villes concernées, s'appuyant sur diverses expertises en histoire de l'architecture et de l'urbanisme. Afin de construire une vision partagée, l'accent a été mis sur ce qui a fondé et fonde encore le Grand Boulevard, à la fois en tant qu'espace public mais aussi en tant que territoire urbanisé. C'est pourquoi la phase de diagnostic, réalisée sous la forme d'un « portrait » s'est appuyé en premier lieu sur une approche historique du territoire. Revenir sur la constitution de cet axe fondateur de la métropole, pour en comprendre les grands principes et identifier les enjeux de développement de ce territoire, permet de poser et de partager des questions sans chercher à prédéterminer trop hâtivement des solutions.

Plus particulièrement, l'Agence a engagé la production d'une analyse urbaine et architecturale, formalisée par un écrit de Pierre Chabard (critique et historien d'architecture) et intitulée « Flâneries urbaines » texte qui a fait l'objet d'une co-production par l'Agence et d'une présentation spécifique sous forme de conférence.

Ce « kaléidoscope » composé de regards croisés d'experts ,complétés de supports variés (vidéos et photographies) ont été présentées le 12 octobre 2018 à l'Agence :





Coupe du Grand boulevard

l'expertise de Didier Joseph-François en matière d'histoire urbaine; la lecture critique de Pierre Chabard; la réalisation d'un micro-trottoir auprès d'usagers du Grand Boulevard; la recherche d'archives photographiques permettant de donner à voir les évolutions de ce territoire dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle; les travaux prospectifs issus de la consultation Lille Métropole 2030, en 2012, coordonnée et alimentée par l'Agence, notamment les contrbutions des équipes Secchi-Vigano et De Geyter-Alkemade-Desvigne.

#### **ENTRE HISTOIRE...**

En 1896, sur un bout de papier chiffonné, le Docteur Théophile Bécour, alors conseiller général de Fives, imagine la création d'un « boulevard du XXe siècle » facilitant l'ensemble des déplacements. « Il serait facile, écrit-il, et peu coûteux de créer un boulevard ayant : premièrement, le chemin de fer à droite avec des points d'arrêts nombreux; deuxièmement, une route carrossable; troisièmement, une voie de piétons; et quatrièmement, un terre-plein ombragé ». Ce boulevard répondrait à deux grands enjeux: la connexion des villes sœurs de Lille, Roubaix et Tourcoing, permettant de relier ainsi près de 400 000 habitants ; le développement d'un projet d'aménagement d'hygiène sociale et de santé publique, assainissant les quartiers ouvriers en offrant de meilleures conditions de vie, à l'image des cités jardins. Le projet est finalement lancé par le Préfet, non sans difficulté, suite à l'opposition de la ville de Tourcoing ne souhaitant pas que le Grand Boulevard passe par Roubaix avant d'arriver à Tourcoing, d'où le tracé en Y du boulevard que nous connaissons aujourd'hui.

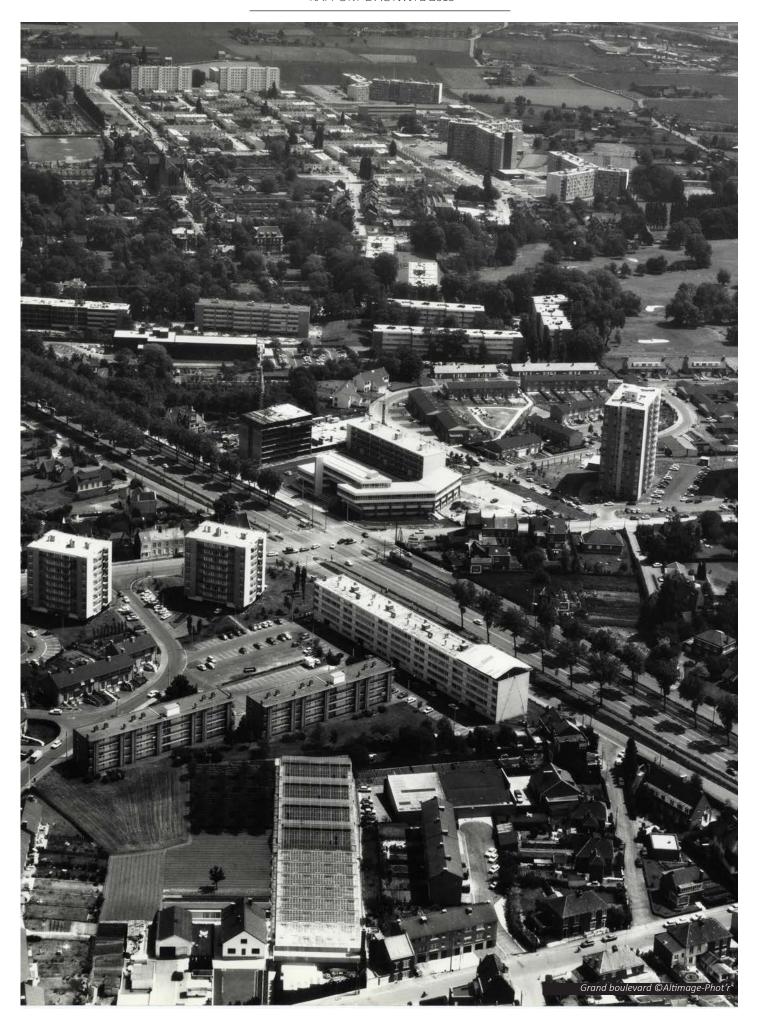
En 1905, les travaux du tramway démarrent, suivis par l'ingénieur Alfred Mongy, et c'est en 1909 que le Grand Boulevard est inauguré. Ce projet de grande ampleur est considéré comme un acte d'urbanisme visionnaire, à la fois fondateur de la Métropole et témoin de l'entrée de ce territoire dans le XX<sup>e</sup> siècle. Son dessin qui combine habilement mobilité et paysage s'inscrit dans un contexte et une pensée urbaine internationale (Madrid, Barcelone) propre à cette époque. Ce projet métropolitain prend le parti de faire confiance à la dynamique économique pour construire les rives du Grand Boulevard. Celui-ci s'urbanisera au gré des opportunités foncières, la réglementation peu contraignante pour les bâtiments aux abords du Grand Boulevard expliquant la grande diversité et l'expression mosaïque des architectures et des implantations de bâtiments le long du boulevard.

Dans les années 70, la forte progression des déplacements automobiles amènera la réalisation des mini-tunnels afin d'améliorer la desserte de ce territoire, affirmant ainsi une nouvelle fois le caractère structurant du boulevard et son attractivité résidentielle et économique.

#### ...ET DEVENIR

En 2009, un millier de voitures anciennes ont défilé sur le Grand Boulevard pour fêter son centenaire. 2020 sera marqué par deux évènements : le 111e anniversaire du Grand Boulevard et « Lille Métropole 2020, Capitale Mondiale du Design ». Cette opportunité permettra de faire du Grand Boulevard un lieu d'expérimentations et de tests en grandeur réelle. Les POCs (proofs of concept) sont l'occasion de mettre en lumière, d'amplifier les qualités visibles ou potentielles de ce territoire historiquement innovant et de mettre en perspective les évolutions souhaitables et nécessaires à la fois pour l'espace public du Grand Boulevard et pour le territoire qu'il traverse.

Territoire d'application de la démarche design, le territoire de projets Grand Boulevard participe à l'expérience de Lille Métropole 2020, Capitale mondiale du design. Durant l'année 2018, une collaboration entre l'Agence et la structure organisatrice de l'événement a été initiée afin de faire le lien entre actions à court terme et vision à long terme, et de renouer ainsi avec les valeurs d'innovation portées dès son origine par le Grand Boulevard.



## URBANISME TACTIQUE

ujourd'hui, les métropoles françaises et européennes doivent conjuguer talents et créativité, histoire et innovation, proximité et rayonnement, besoins croissants et restrictions budgétaires pour relever les défis de demain. Des réponses émergent dans des nouvelles façons de concevoir et planifier l'espace qui misent à la fois sur l'expérimentation et sur l'intervention de citoyens. Ainsi, aux côtés des projets urbains, s'immisce un urbanisme du court terme, léger, à faible coût, éloigné des pratiques conventionnelles des acteurs de la ville. Qualifié de temporaire, tactique, éphémère, transitoire, provisoire ou agile selon la dimension qu'il prend, cet urbanisme se matérialise par des aménagements temporaires, concrets ou symboliques, dont le but est de stimuler et d'amplifier les usages pour provoquer un changement et faire exister un lieu.

Plus ou moins institutionnalisées, souvent opportunistes et modestes, parfois mal

jugées ou qualifiées d'urbanisme lowcost, ces initiatives sont pourtant riches et variées dans leurs formes et leurs finalités et constituent de véritables leviers d'attractivité, d'animation et d'innovation pour nos espaces. Revendiquant un effet maximal à partir d'interventions minimales, pariant sur l'expérimentation, elles se veulent à la fois itératives et interactives et donnent du sens à « l'urbanisme des usages », tout en renforçant la démocratie participative et en confortant le sentiment d'appartenance à sa ville, à son quartier.

Ces expériences induisent de nouveaux modes de faire, directement issus des méthodes et des outils du design qui questionnent les pratiques actuelles. Testant en grandeur nature des hypothèses de programmes, des usages ou des prototypes pour préfigurer les projets et gérer leurs phases transitoires, mettant l'usager au centre du projet, elles réinterrogent les processus traditionnels de conception et de décision, font émerger une nouvelle perception, de co-définition des enjeux et

de co-élaboration de solutions. En priorisant le plus souvent la petite échelle d'intervention, sans négliger pour autant les enjeux de grands territoires, et par leurs faibles coûts, elles introduisent également un droit à l'erreur qui est relativement inédit. Dans ce contexte, l'Agence a organisé, à la Condition Publique et dans le cadre de la 39<sup>e</sup> Rencontre nationale des agences d'urbanisme, un atelier « Urbanisme tactique : expérimenter avant d'aménager ».

Au cours de cette journée, les présentations d'expériences réalisées en France et en Belgique ont permis de montrer en quoi le design enrichit la définition et la conception d'un projet, en introduisant notamment les notions de « maîtrise d'usages » et d'évaluation continue (expérimenter à l'échelle 1, tester, faire participer pour entamer une future gestion partagée de l'espace). Des présentations in situ de l'Union et de la Plaine Images illustraient ces nouveaux modes d'intervention dans l'espace public métropolitain.



## METROPOLITAN DESIGN

issu urbain dispersé, paysage fragmenté, interactions des flux : les grands territoires d'aujourd'hui sont marqués par une géographie difficile à comprendre et un avenir difficile à imaginer pour ses citoyens, élus et techniciens.

Dans ce contexte, le concept de Metropolitan Design a été développé aux États-Unis et en Europe en s'inspirant de la méthodologie du design appliquée à des questions spatiales de la grande échelle. Il explore les potentiels du grand territoire à partir de son « ADN », en s'appuyant sur un parti-pris innovant et un travail itératif à multiples échelles destiné à construire des scénarios à long terme. Le Metropolitan Design constitue à la fois un moyen pour changer la perception des grands territoires mais également pour communiquer et négocier leur avenir.

Dans la cadre de la 39° rencontre des agences d'urbanisme, l'Agence a organisé un atelier portant sur le projet territorial et de paysage.

Dans un premier temps, il s'agissait de s'interroger sur le rôle et les pratiques de l'élaboration de ce projet territorial à partir de différentes expériences internationales et françaises. Comment le Metropolitain Design peut-il contribuer à changer la perception d'un grand territoire à travers le récit qu'il produit ? Comment peut s'appliquer une démarche de co-design à l'échelle d'un grand territoire, difficile à saisir pour ses usagers et sur une temporalité de moyen et long terme ? En quoi la production des représentations et d'images interprétatives facilite-t-elle le débat ?

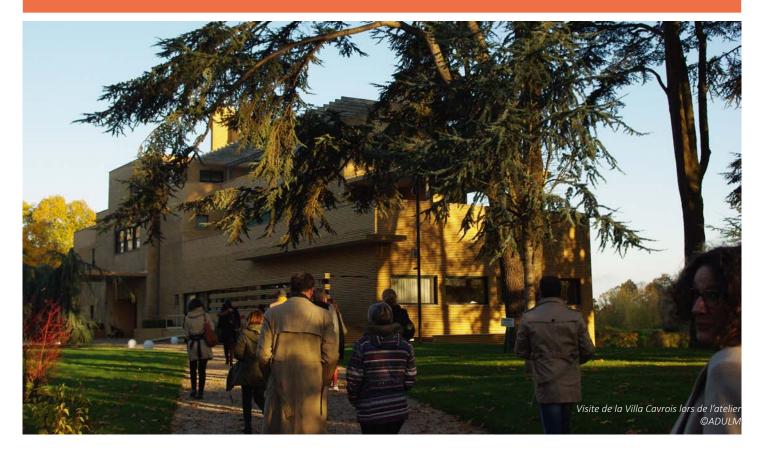
Dans un deuxième temps, le projet du Parc bleu de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai a fait objet d'une réflexion collective sur la manière d'orchestrer le passage à l'acte depuis une telle vision territoriale. Si le paysage représente un élément fédérateur pour construire le récit d'un grand



territoire, c'est le choix du projet du Parc bleu de mobiliser l'eau afin de transformer le bassin de vie transfrontalier de l'Eurométropole. L'eau est un élément géographique pertinent qui s'affranchit des limites administratives et couvre une grande portée territoriale. C'est aussi un élément écologiquement sensible, symboliquement relié à la qualité du cadre de vie. Ces caractéristiques lui permettent de toucher à la fois le global, le local et le quotidien de l'usager. Néanmoins se pose la question des outils à mobiliser et des coopérations à construire afin de mettre en œuvre le projet du Parc bleu. Le travail collectif au sein de l'atelier a permis de dégager des pistes intéressantes pour y répondre.

«LE METROPOLITAN DESIGN CONSTITUE À LA FOIS UN MOYEN POUR CHANGER LA PERCEPTION DES GRANDS TERRITOIRES MAIS ÉGALE-MENT POUR COMMUNIQUER ET NÉGOCIER LEUR AVENIR.»

## DESIGN ET MARKETING TERRITORIAL



ans le cadre des 39° Rencontre Nationale des agences d'urbanisme, l'Agence a piloté en partenariat avec l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, un atelier qui avait pour thème « le design comme projet de développement et de marketing territorial ». En lien avec la dynamique transfrontalière, il s'est déroulé à Courtrai, en Belgique, et a réuni une cinquantaine de participants, techniciens, élus et professionnels du monde économique.

L'objectif de l'atelier était de montrer, à l'heure où le design intéresse de plus en plus les villes et métropoles (Capitale Mondiale du Design, réseau UNESCO), en quoi celui-ci pouvait se révéler un levier d'attractivité et de développement pour les territoires. Derrière cette interrogation se pose la question de l'articulation du design, comme approche méthodologique, et de la discipline du marketing

territorial. A travers les exemples concrets de Saint-Etienne et Courtrai, deux villes post-industrielles labellisées Ville design UNESCO, l'atelier a permis de poser les jalons d'une réflexion sur la manière dont différentes formes de design peuvent être mobilisées au service de l'attractivité et du développement des territoires, pour être producteurs d'innovation sociale et territoriale.

Riche d'exemples et d'échanges, l'atelier a fait émerger une idée clé, notamment dans la perspective de Lille Métropole 2020 Capitale Mondiale du Design: l'utilisation du design dans l'attractivité ne doit plus être envisagée uniquement comme une finalité, un axe de positionnement territorial, voire une valeur identitaire, mais plutôt comme processus créateur de valeur ajoutée territoriale. Cette approche, en étant centrée sur l'observation des usages et le droit à l'erreur, permet de répondre à des besoins, de résoudre des problèmes,

mais aussi de rehausser la qualité de l'offre d'un territoire. Elle peut trouver sa place dans le marketing territorial, cadre stratégique et outillage aidant les territoires à l'élaboration et la valorisation de leur proposition de valeur unique. La deuxième partie de l'atelier, consacrée aux visites, a permis aux participants de découvrir in-situ des « preuves » de l'intégration du design dans les projets métropolitains.

« L'UTILISATION DU DESIGN DOIT AUSSI ÊTRE ENVISAGÉE COMME PROCESSUS CRÉA-TEUR DE VALEUR AJOUTÉE TERRITORIALE. »

## LIEUX TIERS AU SERVICE DE L'INNOVATION

ne transformation radicale et extrêmement rapide du travail et des modes de travailler est en cours. L'individu souhaite trouver du sens, des connaissances et des savoir-faire dans la structure qui l'accueille ; l'entreprise souhaite réunir les talents. Comment créer les conditions de la créativité et de l'innovation dans ce contexte ? Le lieu tiers peut-être une réponse.

Les lieux tiers se définissent comme des lieux qui mettent en relation, qui favorisent l'hybridation des acteurs, permettent l'expérimentation, accélèrent les projets, les densifient. L'initiative de création de ces lieux est aussi bien publique que privée.

Les lieux tiers ne sont pas des modèles facilement duplicables et rentables. Ils s'inscrivent dans un territoire (quartier, ville), généralement investis d'une forte charge symbolique (lieu patrimonial, friche) car ils doivent incarner la transformation. Leur aménagement, les services qu'ils offrent doivent en faire des « lieux inspirant ». Le lieu tiers crée du lien duquel émerge le projet. Cette proximité permet, par ailleurs, des gains de vitesse

durant les phases expérimentales des projets, indispensable sur des marchés très concurrentiels.

Les usages auxquels ils répondent justifient également de leur muliplicité : Décathlon. l'organisation pôle innovation vise à la création de nouveaux produits, qui pourront être vendus en masse de par le monde. Chez Euratechnologies, le défi est le développement sur le territoire métropolitain d'entreprises issues du numérique. Chez Techshop, la définition du magasin de bricolage du futur s'interroge à travers la réalisation des projets de « makers ». Pour la ville de Saint Omer et son agglomération, il s'agit de répondre à une certaine fuite des talents et au besoin de création d'entreprises.

Lors de la 39° rencontre des agences d'urbanisme, l'Agence a organisé un atelier sur cette thématique. Le parti pris a été de mailler finement les temps d'observation, de témoignage et de réflexion en mêlant visites, présentations et ateliers tout au long de la journée. La facilitation graphique y a servi de fil d'Ariane pour se retrouver au milieu de tous les nouveaux

concepts et théories de l'innovation. Des groupes variés ont eu pour rôle de réunir les éléments-clés du design des projets exposés, qu'ils soient publics ou privés, afin de s'interroger sur leurs points communs ou leurs divergences dans la création de leur écosystème d'acteurs, leur ancrage territorial, l'audace (ou non) du projet... le participant est devenu acteur.

« LES LIEUX TIERS SE DÉFI-NISSENT COMME DES LIEUX QUI METTENT EN RELATION, QUI FAVORISENT L'HY-BRIDATION DES ACTEURS, PERMETTENT L'EXPÉRIMEN-TATION, ACCÉLÈRENT LES PROJETS, LES DENSIFIENT. »



## VERS UN MODÈLE URBAIN ALTERNATIF?



ans le cadre de la 39e rencontre des agences d'urbanisme, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole a co-piloté, avec l'Agence d'urbanisme de l'Artois (AULA) un atelier sur l'organisation multipolaire comme atout pour le territoire.

Après plusieurs interventions d'experts, la journée s'est poursuivie avec des visites de terrain à la cité des électriciens à Bruayla-Buissière et la visite du site 9/9 bis à Oignies.

L'ancien bassin minier Nord-Pas de Calais, façonné par les Houillères, n'entre pas dans le modèle traditionnel français du système monocentrique. Cette structuration spatiale héritée du passé minier est aujourd'hui subie comme un handicap, faute de centralité. Pour autant, une alter-

native à la pensée dominante commence à émerger.

Ainsi, Pierre Veltz (économiste, sociologue) s'interroge sur « les notions même de centre et de périphérie [...] de moins en moins pertinentes, dans un espace que les relations en réseau de pôle à pôle décrivent mieux que les hiérarchies vertic ales traditionnelles (pôles-hinterland)».

Nadine Cattan (géographe au CNRS) estime quant à elle que la vitalité d'un espace urbain tient moins à ses dimensions qu'à ses connexions. Elle considère qu'il faut « passer de la ville-territoire à la ville-réseaux ». Elle oppose les stocks aux flux et développe le concept d'archipel métropolitain.

Martin Vanier & Xavier Desjardins évoquent quant à eux l'avènement d'une

société servicielle : ce sont les opérateurs de ces multiples réseaux (de transport, de communication et de données, d'énergie, d'échanges de matières, de services, etc.) qui ont la main.

Toutes ces réflexions confirment un changement en cours des dynamiques spatiales.

Si on décline le principe général, un territoire en réseau serait constitué de polarités (de « nœuds ») et de liaisons, matérielles ou immatérielles.

Les interventions de Jean-Louis Subileau, « Une fabrique de la ville », Norbert Crozier, Mission Louvre-Lens Tourisme, puis le témoignage de Marie Lavandier, Louvre Lens, ont permis d'appréhender les éléments déclencheurs de la mise en réseau, et les conditions de son émergence au travers du prisme Louvre-Lens.

Enfin, Nicolas Rio, « Partie-Prenante », évoquera deux biais dans les approches du territoire en réseaux :

- > un biais conceptuel qui nous amène à trop souvent tenter l'exercice de définition d'une armature urbaine pour identifier le réseau;
- > un biais méthodologique induit par le manque avéré de données disponibles.

En conclusion, le design permet de contourner ces biais en nous invitant à « regarder le territoire à hauteur d'habitant », à transformer les modes de gouvernances et à renouveler nos méthodes de travail.

## **DATA DESIGN**

es évolutions numériques actuelles et l'explosion de la masse de données qui en découle nous invitent à explorer une nouvelle fois notre monde, notamment notre monde urbain et ses invisibles à travers un univers foisonnant de données. Cela nous oblige à inventer ou plutôt à réinventer de nouvelles manières de comprendre, d'observer et d'analyser le monde.

C'est pourquoi l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, en co-pilotage avec la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU), s'est saisie de ce sujet lors d'un atelier intitulé « Data design : réinventer la connaissance et la conception de la ville » durant la 39e rencontre des agences d'urbanisme. Le terme de data design s'est ainsi développé depuis une vingtaine d'années. Héritiers des graphistes et des créatifs, les data designers sont devenus experts de la donnée et des outils numériques. Explorateurs de la complexité du Monde, ils donnent à voir des pans entiers d'une autre réalité et accompagnent ainsi sa compréhension et la fabrique politique.

Face à l'augmentation des problématiques d'observation et la profusion de nouvelles données accessibles en *opendata* ou auprès de nouveaux partenaires, un des enjeux est de doter l'Agence de nouveaux modes de visualisation pour ses observations

L'Agence poursuivra cette réflexion en 2019 dans l'optique de mettre en place des outils facilement appropriables, avec un design et une ergonomie facilitant l'analyse des phénomènes, à destination des élus, des techniciens et parfois des citoyens. L'objectif est de proposer aux partenaires des outils spécifiques, à l'image de la cartographie interactive des parcs d'activités, associée à un tableau de bord interactif regroupant un ensemble d'indicateurs.

«UN DES ENJEUX EST DE DOTER L'AGENCE DE NOU-VEAUX MODES DE VISUA-LISATION POUR SES OBSERVATIONS.»







## LILLE METROPOLE 2020, CAPITALE DU DESIGN

urant l'année 2018, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole a initié une collaboration avec le Comité d'Organisation de Lille Métropole 2020 Capitale mondiale du Design et s'est positionnée comme partenaire de cet évènement métropolitain à rayonnement international.

Par sa représentation au sein du Collegium constitué dans le cadre de la République du design, l'Agence contribue à la co-création des fondamentaux de la République, à la diffusion de la démarche design et à l'identification des Proofs of Concept ou POC(s) devant être intégrés à la programmation de Lille Métropole 2020.

Elle est également impliquée dans l'élaboration de cet événement en apportant un support technique, notamment par la mobilisation de son expertise géomatique et cartographique sur des sujets spécifiques (réalisation de cartes supports thématiques du territoire métropolitain).

#### UN PROCESSUS DE DESIGN APPLIQUÉ AU TERRITOIRE D'ICI 2020

La notion de design se définit comme une pratique qui contribue aux logiques de projet et de prospective dans des champs très variés et notamment sur les champs de l'urbanisme et de l'architecture. Dans ce cadre, l'Agence a partagé sa connaissance et son savoir-faire à l'échelle métropolitaine, en s'inscrivant dans la continuité des travaux menés : d'une part les études Espace(s) public(s) métropolitains et les Cahiers Thématiques de l'atelier des espaces publics et d'autre part la démarche Territoires de projets.

La co-construction d'une démarche design appliquée au territoire métropolitain s'est traduite dans un premier temps par la réalisation du POC Book Collectivités, publication présentée en juin 2018 aux différentes communes. Cette réflexion a pris appui sur la notion d'« urbanisme tactique » pour identifier, non pas des projets préconçus, mais bien des « tactiques » ( ex : végétaliser, cohabiter, scénariser, superposer...) permettant de transformer les espaces et lieux publics. Ce livret a donc pour objectif à la fois d'aider les collectivités à identifier, voire préciser, des actions intégrées dans leurs champs de compétences mais également d'acculturer l'ensemble des acteurs du territoire à la démarche design.

Dans un second temps, l'objectif est d'articuler les territoires à enjeux de la métropole, porteurs d'innovation, et les différents projets ou POC(s). Ceci doit permettre d'ancrer ces expérimentations dans le territoire et de les inscrire dans le temps de la fabrique urbaine. L'enjeu est de faire de ces interventions un premier jalon dans la construction d'une stratégie de transformation du territoire à long terme.

Cette contribution prend notamment forme au travers des territoires de projets Canal ou Grand Boulevard, permettant d'en faire des laboratoires du design urbain, identifiés dans la programmation de cet évènement.



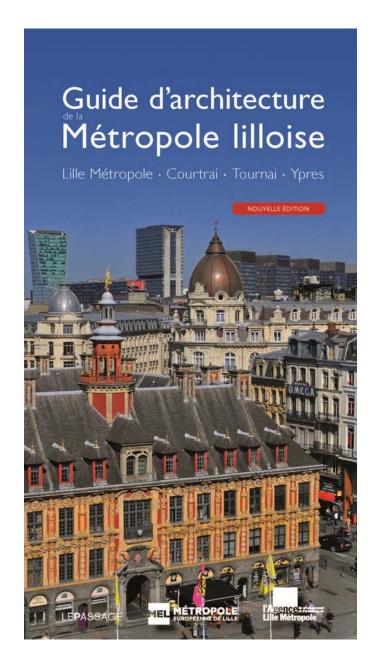
### **GUIDE D'ARCHITECTURE**

idèle à sa mission de connaissance et de promotion de notre territoire, l'Agence a réédité le guide d'architecture de la métropole lilloise transfrontalière, lancé en 2004. Il s'agit là d'un outil de découverte de notre patrimoine bâti et de valorisation de sa qualité, de son originalité et de sa diversité. Encore trop souvent méconnu, ce patrimoine est une composante clé de notre identité.

Ce guide, rédigé avec la collaboration de spécialistes, pour la plupart enseignants dans les deux écoles d'architecture de Lille et de Tournai, a connu un vif succès. Il avait fait l'objet d'une première réédition revue et complétée en 2009, d'une réimpression en 2011.

L'élaboration d'une troisième édition a donc été entreprise en 2018, avec le concours des auteurs de l'édition originale et le soutien de la MEL et des intercommunales Leiedal et IDETA.

À cette occasion, le guide a été mis à jour pour tenir compte des évolutions récentes : construction de nouveaux bâtiments, restaurations du patrimoine, mais aussi progrès des connaissances. Une nouvelle campagne photographique a été menée, de nouvelles rubriques ont été introduites concernant la période contemporaine et les promenades totalement revues et actualisées, avec notamment l'inclusion d'une nouvelle promenade dans le Mélantois et la Pévèle. Ce guide, paru en novembre 2018, répertorie ainsi sur un millénaire (du XIe au XXIe siècles) près de sept cent lieux et bâtiments regroupés par types ou répartis selon onze propositions de promenades. Il met en évidence la qualité et l'originalité de l'œuvre de plus de six cents architectes, urbanistes, paysagistes et autres concepteurs qui ont créé, et continuent de construire aujourd'hui, l'environnement dans lequel vivent les deux millions d'eurométropolitains.



## NOUVEAUX MODES DE FAIRE



« Reinventer Paris », « Imagine Angers » ou « Dessine-moi Toulouse », les appels à projets urbains innovants (API), qui portent sur plusieurs sites en même temps, se multiplient.

Le Jeudi de l'Agence, organisé en juillet 2018 et intitulé « La fabrique urbaine se réinvente-t-elle à travers des appels à projets urbains innovants ? » a permis de débattre sur la capacité de ces concours d'idées à faire émerger des projets qualitatifs et innovants en peu de temps, et avec des indications programmatiques peu directives.

D'autre part, ce temps d'échange a permis de partager les impacts des Appels à projets innovants sur le jeu d'acteurs de la fabrique urbaine.

#### RÉPERAGE MÉTROPOLITAIN



Le territoire métropolitain est riche en matière de production architecturale, urbaine et d'innovation programmatique et sociale. Cette culture urbaine et architecturale est reconnue nationalement et constitue un levier essentiel pour démontrer et façonner la vitalité du territoire.

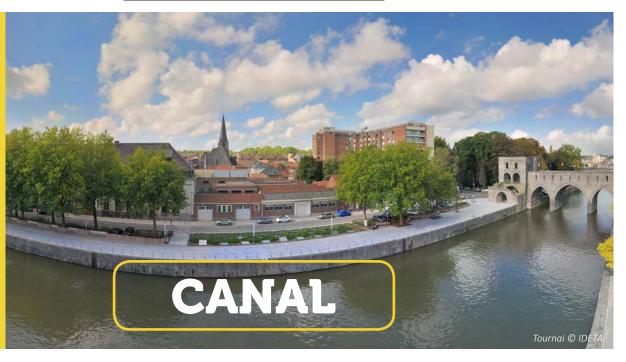
L'Agence a déjà contribué à la promotion des projets architecturaux et urbains de la métropole au travers d'éditions (Guide d'architecture, Métamorphose...). La 39<sup>e</sup> Rencontre des agences d'urbanisme été l'occasion de faire connaître à un public large et spécialisé la qualité des productions métropolitaines en matière d'innovation et de design urbain et architectural. A ce titre, un livret intitulé « Repérage Métropolitain, 39 réalisations architecturales, 10 ans d'innovation» a été réalisé en collaboration avec le WAOO et concerté auprès des différents acteurs du territoire (MEL, CAUE, ENSALP, SEM VR, SORELI, SPL Euralille).







# **SOCOS**



a perspective de la réalisation prochaine de la connexion fluviale à grand gabarit entre le Bassin de la Seine et celui de l'Escaut amène à s'interroger sur la capacité des territoires de la Région Hauts-de-France à saisir toutes les opportunités que peut leur offrir cette nouvelle infrastructure.

Le financement et la mise en chantier prochaine de 107 km d'une infrastructure nouvelle représentent un enjeu considérable pour lequel les collectivités se sont fortement mobilisées. Cependant cette focalisation sur la réalisation du Canal Seine Nord Europe a un peu occulté le fait que c'est l'ensemble du réseau navigable de la Région Hauts-de-France qui acquiert ainsi une capacité nouvelle de support majeur du développement territorial.

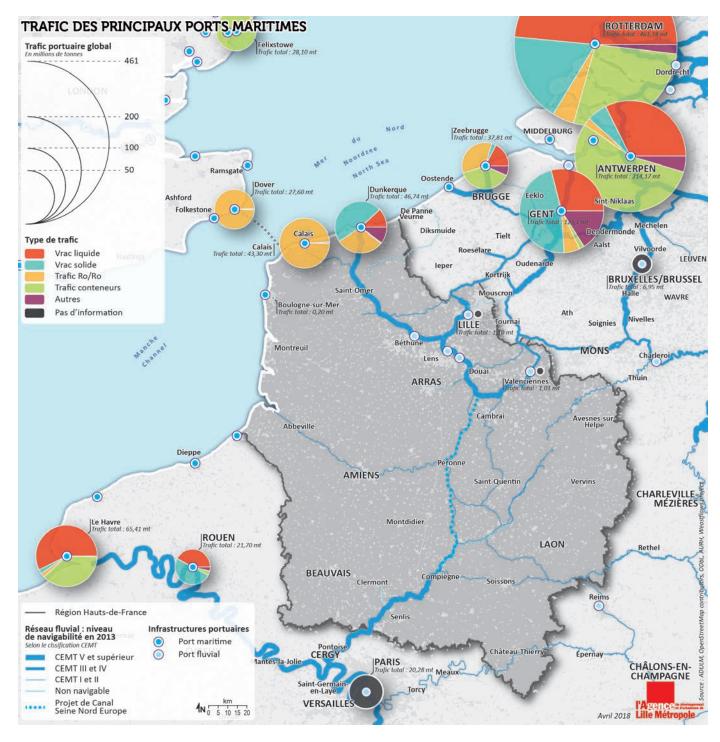
Ce réseau de voies d'eau, le plus dense de France, met ainsi aujourd'hui déjà en connexion les principales villes de la région avec les grands ports maritimes régionaux et ceux de la Belgique voisine. Il constitue de ce fait une composante importante du système urbain régional et en particulier de l'aire métropolitaine centrée sur Lille.

Dans ce contexte, l'Agence a pris en 2018 une série d'initiatives visant à sensibiliser les décideurs aux enjeux à la fois stratégiques mais aussi d'aménagement urbain induits par cet atout majeur mais trop longtemps négligé.

#### LA VOIE D'EAU FÉDÉRATRICE DES TERRITOIRES

L'Agence s'est adjoint les compétences de la chaire d'économie urbaine de l'ESSEC, afin de mener une réflexion commune sur les conditions requises pour bénéficier au mieux des avantages apportés par cette nouvelle infrastructure. Une équipe d'enseignants et d'étudiants a ainsi entrepris de recueillir les avis d'un large éventail d'experts des transports, de la logistique ou du développement territorial, mais aussi de responsables des stratégies des différents territoires concernés, dans les Hauts-de-France et en Belgique proche. Les synthèses de ces entretiens ont été ensuite débattus entre eux.





Sans surprise, la première conclusion de cette enquête est de nature géostratégique : la relance du Canal Seine Nord Europe doit consacrer la position particulière de la métropole et de la région en Europe. C'est à l'échelle du tripôle Paris-Londres-ports du nord/axe rhénan, qui tend à concentrer les facteurs de développement international de l'Europe, que se joue leur avenir. La connexion fluviale entre les bassins de la Seine et de l'Escaut vient renforcer les capacités d'échanges au sein de ce système selon des modes compatibles avec les impératifs de lutte contre le changement climatique.

Ce nouveau lien invite les territoires régionaux à mieux calibrer leurs stratégies dans le temps et dans l'espace. D'une part, ils ont une opportunité unique d'appuyer leur développement sur cet investissement de grande ampleur, par leur position géographique au cœur de ces espaces ainsi mis en réseaux. D'autre part, en tant que co-financeurs du projet, ils doivent légitimement capter une partie du retour sur investissement par la création de valeur territoriale sous toutes ses formes.

Or cette création de valeur ne saurait mécaniquement se produire du seul fait d'un report modal supposé massif sur la voie d'eau et les effets d'entraînement que celui-ci induirait. Si le projet doit permettre de dépasser un fonctionnement « insulaire » des territoires régionaux dans l'Europe des échanges, ces derniers doivent éviter de devenir de simple lieux de passage de flux croissants de marchandises à grande échelle. Il leur faut donc dès maintenant se saisir des opportunités offertes par la voie d'eau, ce qui suppose une pleine appropriation de ces enjeux, tant en matière de réflexion stratégique que de mobilisation collective.



Le travail documentaire, d'entretiens et d'échanges collectifs sur l'impact du projet Seine Nord conduit à réaffirmer le primat du développement territorial endogène, c'est-à-dire de la capacité des territoires à fonder leur développement d'abord sur leurs atouts propres, contrairement aux analyses et discours qui tendent souvent à privilégier une approche essentiellement exogène de ses effets.

En matière de développement des atouts propres du territoire, il s'agit d'abord de consolider les filières agricoles et industrielles existantes du territoire autour et grâce à la voie d'eau. Dans cette optique il importe bien sûr de développer les capacités de transport fluvial sans négliger d'autres aspects tels l'approvisionnement en eau ou le transport et le stockage de l'énergie.

Il ne faut cependant pas oublier l'importance de la reconquête des bords à voie d'eau dans la requalification urbaine et paysagère des territoires et le rôle déterminant que ceux-ci sont amenés à jouer dans l'attractivité résidentielle et touristique. Dans cette optique garantir une diversité des usages de la voie d'eau apparaît comme un enjeu déterminant.

De cette capacité de développement endogène dépendront la nature et le degré du report modal vers la voie d'eau et donc l'attractivité extérieure de ces territoires, c'est-à-dire la nature véritablement «européenne» du projet : parvenir à mieux capter les flux internationaux générés par le Canal Seine Nord Europe.

Ces deux dimensions complémentaires appellent à la constitution progressive d'un écosystème de la voie d'eau lequel suppose très en amont et donc dès maintenant des réflexions et actions aussi bien en matière de stratégie foncière et d'aménagement que de coordination à différentes échelles.

Dans cette optique l'Agence a contribué de façon active aux initiatives lancées par l'Eurométropole en vue de l'émergence d'un « Parc bleu » à l'échelle transfrontalière, et ce notamment en lien avec la dynamique des territoires de projet vallée de la Lys et Canal urbain.

#### PARTAGER LA DEÛLE URBAINE

C'est dans cette même perspective que l'Agence et Ports de Lille ont proposé conjointement à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille d'organiser un atelier étudiant sur le partage de la Deûle urbaine. Au travers d'un travail pédagogique développé sur une année académique, il s'agissait d'offrir à la réflexion des décideurs un vaste éventail de propositions respectant des principes directeurs généraux d'aménagement mais adaptées à chacune des situations particulières, avec comme principe la coexistence la plus harmonieuse des différents usages.

L'attrait pour l'habitat et les loisirs que suscite désormais l'eau en milieu urbain ne doit en effet pas conduire à exclure de ses abords les autres fonctions essentielles au développement de nos agglomérations, en particulier les activités économiques, notamment logistiques. Il importe de favoriser le long de la voie d'eau des aménagements conciliant les différents types de fonctions urbaines et d'y maintenir ou développer une réelle mixité fonction-

nelle. Il faut donc concevoir et mettre en œuvre, sur les secteurs les plus stratégiques, des projets permettant la coexistence des diverses fonctions urbaines autour d'un pôle d'échange international et local de voyageurs.

La mise en œuvre d'une réelle stratégie suppose que soient reconsidérées les approches trop souvent sectorisées, spatialement et géographiquement, de l'aménagement. Elle implique donc de développer une vision d'ensemble innovante mais aussi d'envisager l'opportunité de mener à bien des programmes nouveaux, des projets originaux mais cependant réalisables, correspondants aux besoins de la métropole tout en respectant, et valorisant, les spécificités de chacune de ses composantes.



## **MARKETING TERRITORIAL**



## CADRE DE VIE ET ATTRACTIVITÉ

Levier majeur de la compétitivité et de l'attractivité territoriale, le cadre de vie est devenu un enjeu incontournable des politiques publiques territoriales. Dans la poursuite de leur réflexion et travaux sur les leviers de l'attractivité métropolitaine, l'Agence et ses partenaires l'ont identifié comme un axe de réflexion et d'action commun.

Dans la continuité de la rencontre organisée par l'Agence et le Comité Grand Lille en décembre 2017, l'Agence a publié, en septembre 2018, une étude afin de dessiner des perspectives pour la transformation du cadre de vie métropolitain. Il s'agissait de démontrer l'importance croissante du cadre de vie comme levier de l'attractivité des métropoles, en particulier celle de la métropole lilloise; proposer des sources d'inspiration pour la métropole en termes d'approches, de pratiques et de méthodes à travers les cas des métropoles de Bruxelles, Bordeaux et Turin ; enfin, présenter des axes de travail pour l'amélioration du cadre de vie dans la métropole autour de plusieurs thématiques clés : les nouveaux usages, le vivre-mieux, la présence de l'eau et la requalification de l'espace public.

#### STRATÉGIE MÉTROPOLI-TAINE D'ATTRACTIVITÉ

L'Agence a poursuivi en 2018 son appui à l'élaboration de la stratégie d'attractivité et de marketing territorial de la métropole. Elle s'est impliquée dans les réunions techniques du groupe projet « Nouvelle Attractivité de la Métropole Européenne de Lille » porté par la MEL. Elle s'est ainsi positionnée comme un partenaire de la construction et de la mise en œuvre de la stratégie d'attractivité « Hello Lille ».

À ce titre, l'Agence a fourni des éléments d'observation ciblés (entreprises, habitants, touristes) permettant d'alimenter les argumentaires promotionnels de la MEL ou de Lille's Agency. Elle a publié une première édition du MEMO économie, support de connaissance synthétique du territoire métropolitain. Elle a également engagé une évaluation de la présence britannique sur le territoire métropolitain qui aboutira en 2019 à un livrable et qui sera décliné ensuite pour l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas. Accompagnant la MEL dans la démarche Lille Métropole, Capitale Mondiale du Design 2020, l'Agence a organisé lors de la 39<sup>e</sup> rencontre des agences d'urbanisme, un atelier à Courtrai autour du design comme levier de marketing territorial.



## **TOURISME**

e tourisme est devenu une des priorités de la Métropole avec la prise de compétence tourisme par la MEL en 2016 insi que la création de la marque « Hello Lille » et d'une Agence d'Attractivité en janvier 2019. Dans ce contexte, l'Agence a été sollicitée pour mener différents travaux dans le cadre de l'Observatoire du Tourisme de la MEL.

#### **FLASH TOURISME**

Créé en 2018, l'objectif de cet outil de connaissance et d'aide à la décision est d'offrir des chiffres clés et tendances sur une thématique, suivis d'une analyse cartographiée mettant en évidence les tendances et perspectives à venir. Le premier numéro, diffusé auprès des élus, des partenaires touristiques et immobiliers, a été dédié aux projets d'hôtels et résidences de tourisme dans la métropole.

#### LA DESTINATION LILLE VIA LES TRACES NUMERIQUES

Une convention entre l'Agence, la MEL et l'Equipe interdisciplinaire de recherche sur le tourisme (EIREST) du laboratoire parisien de la Sorbonne a été signée pour mener un programme de recherche sur « l'Image de la Destination Lilloise via les traces numériques ». Cette recherche a eu

pour originalité de mobiliser de nouveaux outils d'observations : les données et métadonnées fournies par différents sites internet (Flickr, Hotel.com, Tripadvisor, Airbnb et Instagram) afin de connaître le positionnement lillois sur la toile internet en comparaison à d'autres métropoles, ainsi que l'image et les ressentis véhiculés par les contributeurs de ces plateformes. Plusieurs comités de pilotage ont eu lieu en 2018 pour partager les travaux des chercheurs. Deux étudiantes ont également mené 400 enquêtes complémentaires durant 6 mois pour valider les hypothèses soulevées. Les résultats de cette recherche seront partagés en 2019 au sein d'un évènement grand public co-organisé par la MEL et l'Agence. Une synthèse des travaux sera diffusée au premier semestre

#### **TOURISME D'AFFAIRES**

Le tourisme d'affaires est « un dossier prioritaire » pour la stratégie touristique définie par la Métropole Européenne de Lille, qui s'est donnée pour objectif de passer au top 5 du classement International Congress and Convention Association (ICCA) d'ici 2025. L'Agence a été sollicitée pour mener une étude sur l'analyse de la filière tourisme d'affaires dans la métropole en identifiant ses forces, ses fai-

blesses, son positionnement par rapport aux métropoles françaises et ses capacités de développement. En 2018, plusieurs réunions avec le service tourisme, Lille Convention Bureau et le préfigurateur tourisme de la nouvelle Agence d'Attractivité ont permis de préciser les modalités de l'étude. Une phase de recensement et d'enquêtes est prévue auprès des professionnels au 1er semestre 2019 pour un rendu de l'étude au 2nd semestre 2019.

#### TOURISME FLUVIAL ET FLUVESTRE

L'Agence a été sollicitée par la MEL pour fournir des éléments sur l'état actuel des infrastructures et les potentiels de développement de la filière du tourisme fluvial. Voies Navigables de France, l'Association Droit au vélo, le service Espaces Naturels de la MEL, Ports de Lille et l'association Lys sans Frontières ont été rencontrés et différents gestionnaires de port appelés. Une note a été réalisée et communiquée au service tourisme. Un flash tourisme grand public reprenant les éléments d'état des lieux sera publié en 2019.



## TERRITOIRE DE PROJETS «CŒUR METROPOLITAIN»

'hyper-centre de la métropole, lieu de référence pour tous les métropolitains, incontournable hub de transports, mais surtout vitrine commerciale, tertiaire et touristique à l'échelle régionale, le cœur métropolitain concentre des enjeux essentiels pour l'avenir de la métropole, et présente encore un potentiel de développement important. La qualité et le dynamisme de son évolution conditionnent l'image de la métropole lilloise ainsi que son positionnement au sein de la concurrence régionale, nationale et européenne.

Renforcer l'attractivité du cœur métropolitain au bénéfice du rayonnement de la métropole et de la région Hauts-de-France, tel est l'enjeu identifié pour le territoire de projets Cœur métropolitain (cf. "Démarche Territoires de projets"). La plus-value d'une réflexion métropolitaine, en complément de la stratégie de la ville de Lille, sur ce secteur, réside donc dans le fait de renforcer le travail en commun sur cet espace clé. Dans le cadre de cette démarche, l'Agence accompagne notamment l'élaboration du schéma directeur sur le secteur Euralille à la Deûle et la démarche « Site patrimonial remarquable de Lille ».

Le deuxième comité d'orientation stratégique qui a eu lieu en juin 2018 a réuni les villes de Lille et de la Madeleine, la MEL, Lille's Agency, la Région, l'Etat, ainsi que l'Université de Lille. Cette rencontre a permis de partager un diagnostic orienté sur le « cœur métropolitain », portant sur différents sujets identifiés lors du premier Comité d'orientation stratégique :

- 1. le rôle de Lille comme capitale et porte d'accès de la région Hauts-de-France ;
- 2. les différents leviers pour renforcer l'attractivité du cœur métropolitain : le tourisme, le commerce, l'espace public et le rapport à l'eau, la mobilité et l'accessibilité, la fabrique urbaine.

En complément de cette approche thématique, la problématique de l'attractivité du territoire a été abordée par la formalisation de propositions plus spécifiques sur l'espace public, notamment au travers de l'identification de parcours urbains en accompagnement des dynamiques observées sur ce territoire. L'objectif est de poursuivre ce travail en questionnant et qualifiant les portes d'entrée du cœur métropolitain afin d'identifier leurs enjeux dans les années à venir en lien avec la fabrique urbaine en action sur ce territoire et les territoires voisins.

«RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ
AU BÉNÉFICE DU RAYONNEMENT DE LA MÉTROPOLE ET
DE LA RÉGION HAUTS-DEFRANCE, EST L'ENJEU DU TERRITOIRE DE PROJETS CŒUR
MÉTROPOLITAIN.»



## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

vec 115 000 étudiants, l'enseignement supérieur la recherche constitue une caractéristique importante de l'identité de la métropole lilloise. En ce sens, l'Agence contribue à porter ce sujet dans l'ensemble de ces composantes, au-delà de sa participation aux différents schémas (Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Schéma métropolitain d'enseignement supérieur et de recherche, Schéma condition de vie étudiante...).

VALORISER L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE L'ESR

Ainsi, l'Agence a réalisé en 2018, en s'appuyant sur les compétences d'un économiste et d'un comité de pilotage partenarial, une étude sur l'impact économique des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Ces résultats ont notamment été présentés à l'occasion du Comité Grand Lille de janvier.

#### UN DIAGNOSTIC ACTUALISÉ SUR LE LOGEMENT DES ÉTUDIANTS

L'Agence a souhaité actualiser le diagnostic relatif au logement des étudiants dans la métropole lilloise. Cette étude s'est attachée à analyser l'ensemble des segments du logement des étudiants, en se basant d'une part sur les données de l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur (ORES), du Crous, de l'Insee et d'autre part sur des entretiens. Publiée en décembre, l'étude a également fait l'objet d'une synthèse dans le 4 pages de l'Agence du même mois. Les résultats des travaux seront présentés à l'occasion des rencontres métropolitaines du logement des étudiants qui ont eu lieu le 24 janvier 2019 et auxquelles l'Agence a contribué à l'organisation aux côtés de la MEL. Tout comme

l'étude d'impact économique, l'étude sur le logement des étudiants a été valorisée dans le cadre de la publication Point FNAU 9 « étudiants et universités, acteurs de la ville », paru en décembre 2018.

#### VERS UN OBERVATOIRE

L'Agence participe depuis plusieurs années aux réflexions nationales autour du logement des étudiants. Après sa participation au guide méthodologique de l'observation du logement des étudiants, publié en septembre 2017 par la Fnau, l'agence a présenté la méthodologie d'étude lors d'un séminaire en septembre 2018. La participation au Premier séminaire des Observatoires territoriaux du logement des étudiants organisé en octobre a été l'occasion d'échanger avec les territoires porteurs de projets d'observatoires locaux, notamment dans la Région Hauts-de-

France. L'Agence a prévu de déposer un dossier de labellisation de son observatoire en 2019.

#### UNE GRANDE ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE VIE ÉTUDIANTE

L'Observatoire régional des études supérieures dirige une grande enquête sur les conditions de vie étudiante. La méthodologie a été élaborée de façon partenariale, avec notamment les observatoires des établissements, le rectorat et l'Agence. L'enquête, administrée à partir de février 2019, porte essentiellement sur la question du logement, des déplacements et des ressources. L'Agence sera mobilisée sur un zoom relatif à la métropole lilloise.



#### COMITÉ GRAND LILLE

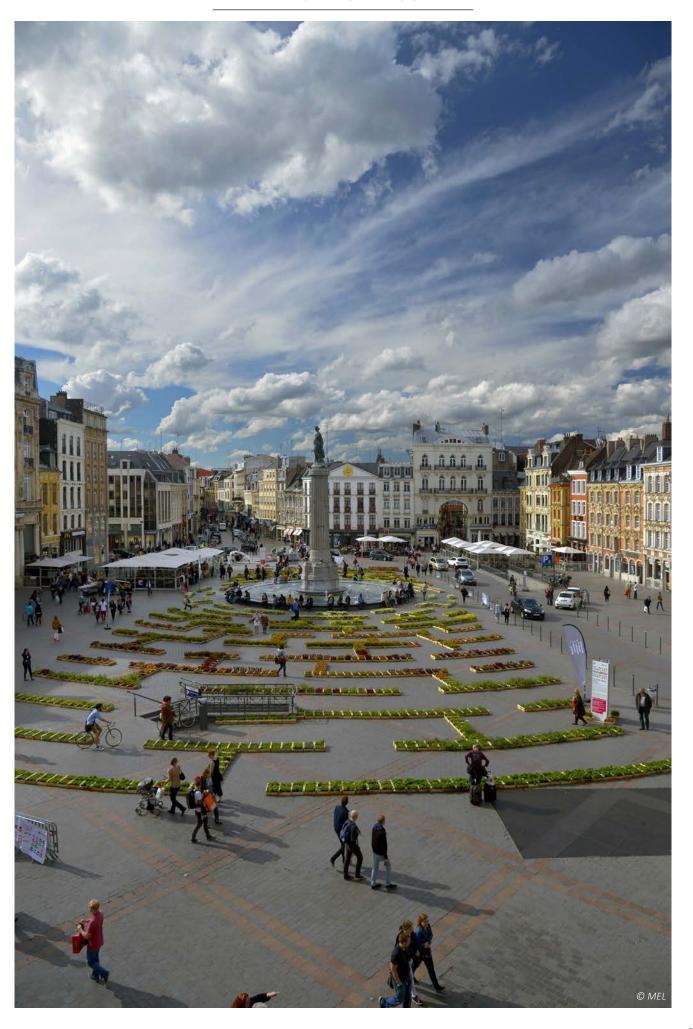


Le Comité Grand Lille (CGL), structure totalement informelle qui rassemble plus d'un millier de décideurs des mondes économiques, politiques, administratifs, académiques, culturels, œuvre au développement et à la notoriété du Grand Lille, à travers un rayonnement à des échelles différentes.

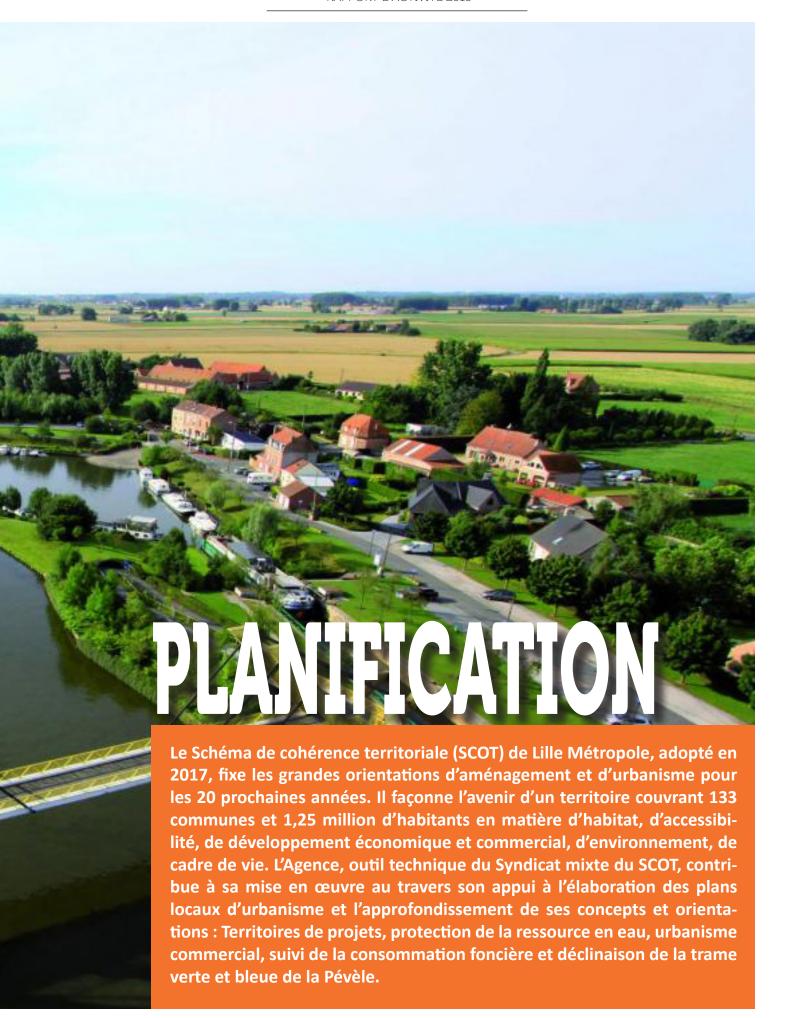
L'Agence, qui a contribué à la création du CGL, lui apporte un soutien à travers une convention partenariale renouvelée en 2018, notamment dans l'identification, la définition et la mise en œuvre de ses actions. Elle a participé à la conception de ses cinq séances plénières du comité de 2018 et est intervenue en particulier lors de celle de février consacrée au rôle de l'enseignement supérieur dans le développement métropolitain et l'attractivité du territoire.











## SOCUS



a Communauté de communes Pévèle Carembault (CCPC), créée en 2014 suite à la fusion de cinq anciens établissements publics de coopération intercommunale, regroupe aujourd'hui près de 100 000 habitants sur 38 communes.

Territoire d'ancrage rural composé d'un réseau de villes moyennes dont les principales sont Cysoing, Templeuve et Orchies, la jeune intercommunalité se situe au contact de grandes agglomérations au bassin de population dense : Lille, Lens, Henin-Carvin, Douai, Valenciennes et elle est frontalière à l'Est avec la Belgique (Arrondissement de Tournai).

Cette ruralité, alliée à un réseau d'infrastructures dense et performant, confère à la CCPC une forte attractivité mais soulève aussi des enjeux d'aménagement et le souhait d'affirmer une identité vivant en symbiose avec les ensembles urbains qui l'entourent. Dans cet optique, une convention entre la CCPC et l'Agence a été signé pour les années 2018-2020. Cette convention a pour objectif l'élaboration d'études territoriales alimentant les réflexions et politiques avant de lancer le débat sur la prise de compétence PLUi.

Le programme de travail partenarial Pévèle Carembault / Agence pour l'année 2018 s'est décomposé en trois points : appui géomatique, aide à la réalisation d'un projet de PLU intercommunal et aide à la mise en oeuvre des concepts du SCOT.

#### **APPUI GÉOMATIQUE**

Suite aux besoins exprimés par la CCPC en matière, notamment, de production de cartes et d'actualisation de données, l'Agence a étudié les possibilités techniques et financières de développement d'outils interactifs (WEB-SIG et carto-

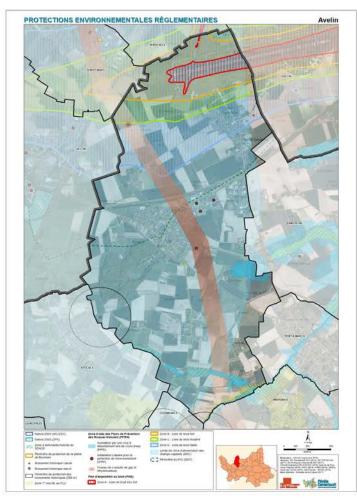
thèque). Dans cette optique, la pérennisation du système d'information géographique a nécessité un poste de 'sigiste' partagé entre les deux structures.

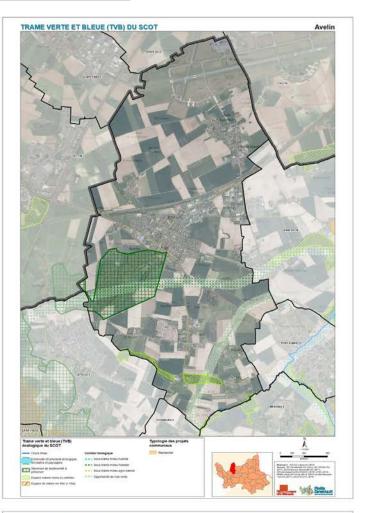
#### AIDE À LA RÉALISATION D'UN PROJET DE PLU INTERCOMMUNAL

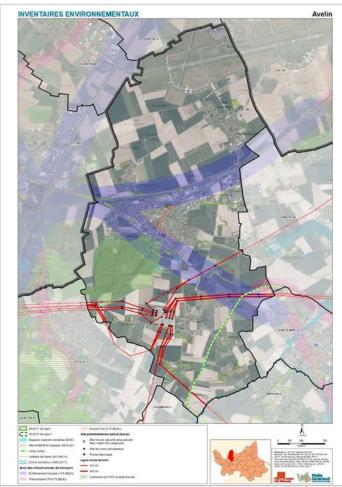
L'Agence est missionnée par la CCPC pour apporter son expertise sur les documents d'urbanisme, et notamment sur la réalisation du diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durables en vue d'un éventuel futur PLU intercommunal.

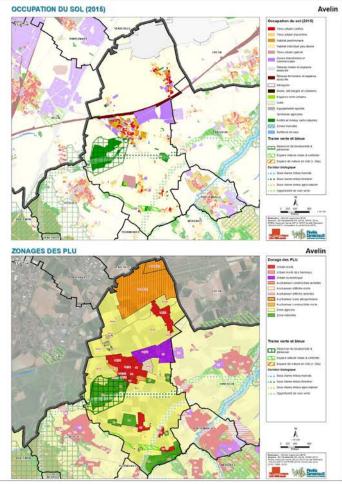
En 2018, l'Agence s'est attelée à mettre à jour l'étude stratégie foncière de 2015 réalisée par la CCPC. Cette mise à jour des données et des cartographies a concerné de nombreux thèmes : la démographie,













l'habitat, l'économie, les équipements, l'aménagement des espaces (avec notamment la question de la structure des territoires), conformément à ce que demande le code de l'urbanisme lors de l'élaboration d'un PLU intercommunal.

Ainsi, le projet de diagnostic, élaboré par l'Agence, comprend également un Etat Initial de l'Environnement (EIE) qui intègre l'enquête agricole de la Chambre d'Agriculture et l'étude mobilité de la CCPC réalisée par le bureau d'études TTK.

#### AIDE À LA MISE EN ŒUVRE DES CONCEPTS DU SCOT

L'Agence a appuyé la Communauté de communes Pévèle Carembault dans la mise en œuvre du SCOT sur son territoire plus particulièrement sur le suivi du compte foncier et la déclinaison de la trame verte et bleue du SCOT à l'échelle de l'intercommunalité.

#### LE SUIVI DU COMPTE FONCIER

Dans ce cadre, deux outils ont été privilégiés :

> Le recensement de projets : suite à la sollicitation des maires de la CCPC dès le mois de juin, un tableau recensant l'ensemble des projets à vocation économique, d'habitat et d'équipements a été réalisé et régulièrement mis à jour. Les projets recensés étaient soit à l'étude, soit en intention ou réalisés. Le tableau, retranscrit de manière cartographique et géoréférencé, permet de donner spatialement et quantitativement la tendance de construction, que ce soit en renouvellement urbain ou en extension ; à court, moyen et long terme, sur le territoire de la CCPC.

> La définition de la tâche urbaine à partir de l'outil OCCSOL et la réalisation d'un web-sig ont permis de mieux appréhender le suivi de la consommation foncière et l'analyse de l'évolution et du potentiel en renouvellement urbain (friches, dents creuses...).

L'Agence a ainsi réalisé une analyse rétrospective de la consommation foncière liée aux espaces agricoles et naturels de la Pévèle Carembault. Cette analyse a porté sur les années 2001, 2008 et 2015.

#### TRAME VERTE ET BLEUE (TVB)

L'Agence a réalisé la trame verte et bleue de la Pévèle Carembault, à partir des corridors écologiques cartographiés dans le SCOT, en affinant les zonages pour que ces derniers soient facilement appropriables par les équipes qui seront en charge du PLU intercommunal.

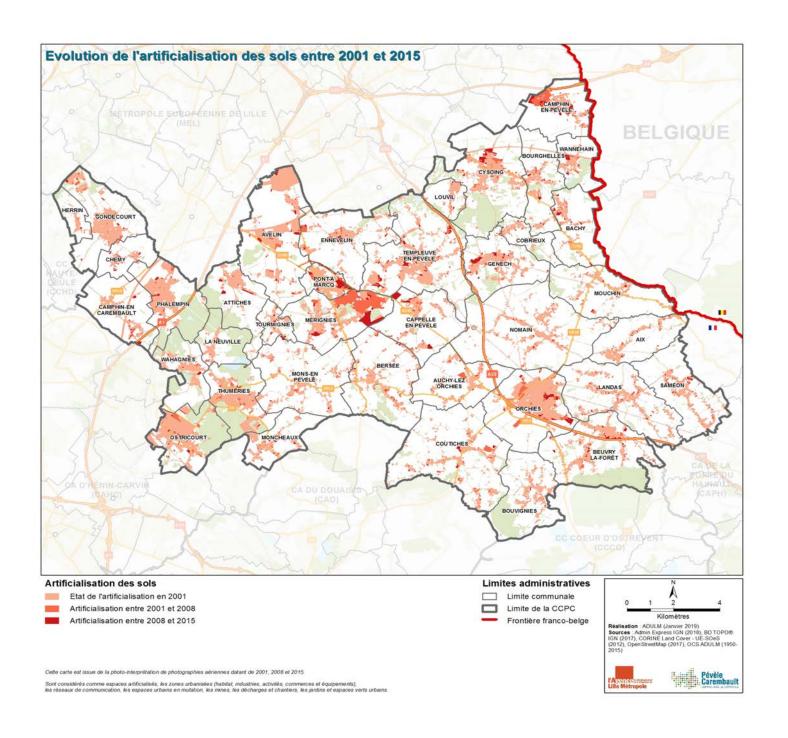
#### 1. Fiches communales

L'Agence a étendu à l'échelle de la Pévèle Carembault son outil « Fiches communales ». Cet outil, déjà établi par l'Agence pour les communes de la Métropole Européenne de Lille, a permis à chaque commune de disposer d'indicateurs et de cartographies à l'échelle infra-communale, dans un but de connaissance précise et synthétique du territoire.

#### 2. Animation territoriale

Au-delà de la préparation/production des documents et livrables utiles à l'élaboration du programme de travail, l'Agence s'est attachée à animer les différentes réunions organisées pour présenter ou acter les travaux auprès de l'ensemble des acteurs concernés et en à assurer le suivi (production de supports, compte-rendu...).

De février à décembre 2018, une trentaine de réunions se sont tenues : comités techniques (CCPC, Chambres consulaires, DDTM, ADULM), comités de pilotage (Président, Vice-Président et 5 membres de commissions), Conseil de développement, bureau communautaire, sessions d'ateliers avec les élus par secteur (5 secteurs au global), rencontres techniques mensuelles.



## SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

e Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Lille Métropole, adopté à l'unanimité le 10 février 2017 et en vigueur depuis mai 2017, couvre le territoire de trois intercommunalités, celui de la MEL (Métropole Européenne de Lille) et des deux communautés de communes Pévèle Carembault (CCPC) et Haute-Deûle (CCHD). En 2018, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, outil technique du Syndicat mixte, a assumé trois missions principales :

- > la mission d'aide au fonctionnement et aux missions permanentes du Syndicat mixte, y compris la mission de conseil juridique et la préparation et l'animation des conseils syndicaux;
- > les missions en vue de la mise en œuvre du SCOT à travers l'appui à l'élaboration des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (MEL et CCHD) et communaux

(CCPC), l'approfondissement des concepts et orientations du SCOT en matière de consommation foncière, de protection de la ressource en eau, de trame verte et bleue et de commerce et la démarche des territoires de projets, dont celui du comité partenarial mis en place à l'échelle du périmètre de l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) au Sud de Lille ;

> le suivi d'autres travaux de planification : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et Plan local d'urbanisme (PLU) voisins, Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE), Programme local de l'habitat (PLH)...

En 2018, la mission d'appui à la réalisation des documents locaux de planification (participation aux réunions, propositions d'outils et d'analyses ciblées) s'est également traduite par la mise en place d'un

recensement de projets d'urbanisation dans l'ensemble des territoires de projets du SCOT. Ce travail, achevé pour les territoires des deux communautés de communes du SCOT, se poursuit en 2019, en lien avec les équipes techniques de la MEL.

Des approfondissements thématiques relatives aux orientations du SCOT ont été réalisés en matière d'armature urbaine et d'armature verte et bleue, notamment pour :

- > alimenter l'approche paysagère du SCOT grâce à l'atelier « Partager la Deûle » de l'Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL), en partenariat avec Ports de Lille ;
- > appuyer la déclinaison des orientations du SCOT à l'échelle de la communauté de communes Pévèle Carembault en amont de l'élaboration des PLU communaux ou d'un éventuel futur PLU intercommunal.



## DÉMARCHE TERRITOIRES DE PROJETS



n 2018, 8 territoires de projets ont fait l'objet d'études et de productions spécifiques : Deûle partagée, Grand Boulevard, Territoire Nord-Est, Cœur métropolitain, Porte sud-est, Territoire Sud champs captants, Lys transfrontalière et Communauté de Communes Pévèle Carembault.

#### UNE NOUVELLE ÉCHELLE DE TRAVAIL

Afin d'articuler « à la bonne échelle » les initiatives déjà en cours et les enjeux de développement déterminants pour le rayonnement de la métropole, cette démarche dépasse les limites administratives et les cadres des grands projets urbains et observe ces territoires à une échelle intermédiaire. Afin de permettre à l'action publique de cibler correctement ses actions, il convient de bien saisir le contexte et ses dynamiques au travers d'une connaissance partagée des projets portés par les différents acteurs, publics et privés. Un des premiers jalons de cette démarche est de constituer un recollement de projets effectué à cette échelle de réflexion, afin d'identifier et d'intégrer les dynamiques en cours sur le territoire.

#### UNE LECTURE DES ENJEUX MÉTROPOLITAINS

Les « Territoires de projets » sont identifiés à partir de leurs caractéristiques propres, qu'elles soient géographiques et/ou fonctionnelles, et des enjeux et dynamiques métropolitaines qu'ils concentrent. Ces derniers croisent des problématiques différentes qui sont spécifiques à la métropole lilloise et en phase avec les enjeux des métropoles contemporaines.

#### UN OUTIL DE MISE EN ŒUVRE COLLECTIVE

1. Mobiliser / rassembler : afin de mobiliser les forces vives, cette démarche se veut ouverte, offrant un cadre de réflexion commun et partagé. Des lieux d'échanges flexibles permettent de partager et de délibérer collectivement sur les arbitrages à effectuer et les options à retenir.

Différents événements ont jalonné l'année 2018 : comités techniques et partenariaux pour le territoire des champs captants, des comités d'orientations stratégiques sur les territoires de projets Nord-Est, Cœur métropolitain, une réunion transfrontalière dans la vallée de la Lys, une rencontre sur le Grand

Boulevard et des Matinales de l'aéroport sur le territoire porte Sud-Est, une présentation de l'étude intitulée « Deûle partagée » menée avec l'ENSAPL, en partenariat avec Ports de Lille sur le canal et des ateliers territoriaux de la CCPC.

2. Articuler / dessiner : fondée sur un diagnostic orienté et partagé, cette démarche a pour objectif de formuler des propositions ancrées dans le territoire. Cette réflexion est formalisée par des productions diverses adaptées aux différentes phases de dialogue et au contexte partenarial, validées par les Comités stratégiques. Elle permet de proposer un récit partagé pour chacun de ces territoires et de poser les bases d'une stratégie commune et échelonnée dans le temps. Au cours de l'année 2018, différents portraits de territoires, élaborés durant cette première phase de partage et d'élaboration du diagnostic, ont alimenté les échanges : note de cadrage pour le territoire de projets Nord-Est accompagné d'un document intitulé Chantiers à ouvrir, un portrait de territoire Grand Boulevard qui sera publié début 2019, une actualisation du portrait de territoire Porte sud-est, un « journal public » présentant l'étude menée avec l'ENSAPL et un diagnostic intercommunal sur le territoire pévélois.

## TERRITOIRE DE PROJETS SUD «LES CHAMPS CAPTANTS»

40% de la ressource en eau dont dispose le territoire métropolitain provient de la nappe de craie située au sud de la métropole. L'aire d'alimentation des captages (AAC) est dite « prioritaire » selon les principes du Grenelle. Elle concerne 37 communes réparties sur les trois intercommunalités composant le territoire du SCOT. Le réapprovisionnement de la nappe de craie s'effectue au sein de ce périmètre.

Les activités humaines ont un impact sur cette nappe. De ce fait, dans les secteurs contribuant à l'alimentation de captages, il convient de veiller à la compatibilité des usages du sol avec la vulnérabilité de la ressource. La mise en place de procédures de protection au sein de ce périmètre est d'autant plus nécessaire que l'impact des pollutions sur la nappe y est fort. Ainsi, pour compléter les mesures instituées par deux arrêtés (DUP et PIG du 17 juin 2007), le SCOT formule plusieurs orientations et objectifs afin de concilier urbanisation et protection de la nappe.

Pour garantir des usages des sols compatibles avec la préservation de la ressource en eau, la stratégie « éviter, réduire, compenser » doit guider les décisions de planification et de développement sur ce territoire. A la demande de l'Etat, un Comité Partenarial (COPAR AAC), réunissant des élus désignés par le Syndicat mixte du SCOT, la DDTM, l'Agence de l'eau et l'Agence Régionale de Santé (ARS), a été mis en place par délibération du Syndicat mixte, dotée des objectifs suivants :

- 1. Accompagner la traduction des orientations du SCOT sur le périmètre de l'AAC et assurer la cohérence entre développement urbain et économique d'une part, protection et valorisation de la ressource en eau d'autre part ;
- 2. Emettre un avis sur les plans, programmes et projets sur le territoire de l'AAC;



3. Initier la démarche territoire de projet du SCOT ;

4. Partager et faire évoluer les connaissances, mettre en œuvre une veille pérenne, développer des outils d'accompagnement technique et méthodologique.

Le COPAR est accompagné d'un comité technique qui réunit une fois par mois les techniciens des partenaires du COPAR. Un nouveau mode de fonctionnement a été mis en place en 2018. L'organisation du comité technique permet aux porteurs de projets de présenter les mesures d'évitement, de réduction et de compensation intégrées aux projets afin de limiter les impacts sur la ressource en eau. L'Agence assume la préparation et l'animation de

ce comité technique et rédige les projets d'avis techniques, servant de base pour les avis ensuite émis par le COPAR.

Afin de partager et faire évoluer les connaissances et de développer des outils d'accompagnement, plusieurs outils exploités par l'Agence sont à disposition : l'observation de l'évolution de l'occupation du sol (OCCSOL 2D) ; le recensement de projets qui a été effectué en 2018 pour la Haute-Deûle et la Pévèle Carembault (les travaux dans le cadre du PLUi2 de la MEL en cours n'ont pas permis de réaliser en 2018 l'exercice sur le territoire dans sa globalité) ; une première restitution des mobilités du territoire et une analyse de la vacance dans les zones d'activités.

### TERRITOIRE DE PROJETS PORTE SUD EST

ngagés depuis 2016, les travaux concernant ce territoire se sont concentrés en 2018 sur un équipement qui fait la particularité de ce territoire, à savoir l'aéroport de Lille-Lesquin. Dans le cadre d'évènements intitulés « Les Matinales de l'aéroport », différents acteurs issus du monde de l'aérien, du tourisme et de l'urbanisme ont pu échanger sur l'intégration de l'aéroport au sein de son environnement et sur le rôle que peut jouer réellement cet équipement métropolitain.

La première Matinale, intitulée « l'aéroport, une porte d'entrée du territoire », a eu lieu le 23 janvier 2018 et a été consacrée au rôle de l'aéroport comme lieu d'accès majeur à la métropole, complémentaire des grandes gares. En réunissant la MEL, la Société de gestion de l'aéroport de la région de Lille (SOGAREL), le Syndicat mixte des aérodromes de Lille-Lesquin

(SMALIM), la CCI Grand Lille et l'Office de tourisme et des congrès de Lille, il s'agissait de s'interroger sur la manière dont l'aéroport pouvait être mis davantage en valeur dans son rôle d'accueil, que ce soit par l'aménagement même de l'équipement (conditions d'accueil) comme par une meilleure inscription dans le dispositif touristique de la métropole.

La seconde Matinale intitulée « la prise en compte de l'aéroport dans les documents et procédures d'urbanisme » s'est tenue le 14 juin 2018 et a réuni la MEL, le SMALIM, la SOGAREL, la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) Nord, la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) ainsi que la Ville de Lesquin. Elle a permis de révéler les difficultés qui existent dans la mise à jour des documents réglementaires en charge de préserver dans le temps la fonctionnalité de l'aéroport. Il en est ressorti la nécessité de ren-

forcer les échanges d'information mutuels et continus entre tous les acteurs.

Ces rendez-vous ont permis une actualisation du diagnostic du territoire Porte sudest de la métropole.

«LES TRAVAUX SE SONT CONCENTRÉS EN 2018 SUR L'AÉROPORT DE LILLE-LESQUIN QUI FAIT LA PARTICULARITÉ DE CE TERRITOIRE.»









n 2018, l'Agence a consacré une étude au phénomène de la vacance. Ce diagnostic consolidé des différentes formes de vacance à l'échelle métropolitaine est accompagné de propositions renouvelées afin de dessiner une stratégie intégrée, adaptée à l'ampleur et à la durée du phénomène. Présentés lors d'un Jeudi de l'Agence le 13 décembre 2018, les résultats de l'étude et les témoignages de deux invtés du milieu créatif¹ ont suscité l'intérêt et le débat.

La politique de la Ville Renouvelée a placé, dès les années 1990, la mutation des friches et autres espaces vacants comme un axe essentiel du projet de développement métropolitain. Pourtant, la vacance continue aujourd'hui à augmenter et à se diversifier au sein de l'agglomération. Face à cette situation, les acteurs locaux témoignent d'un regain d'intérêt pour cette question, cherchant à mieux connaître le phénomène auquel ils sont confrontés, ou souhaitant inventer de nouveaux outils pour traiter ces espaces plus efficacement. Ainsi, il semble plus que jamais opportun de comprendre le phénomène de la vacance métropolitaine dans sa globalité, afin de guider au mieux les politiques publiques vers une approche adaptée à la situation.

L'approche de l'étude s'appuie d'une part sur un diagnostic consolidé des différentes formes de la vacance structurelle (foncière, économique et résidentielle) en matière de stocks mais aussi de flux, afin de nous donner les clés de compréhension de son évolution. Ce diagnostic propose également une approche territorialisée permettant de qualifier cette vacance structurelle en fonction des contextes urbains, identifiés sous forme de structures spatiales.

Celle-ci est ensuite accompagnée d'un recensement de stratégies et d'initiatives alternatives, françaises et européennes, de traitement de la vacance dans des contextes similaires. Ces propositions renouvelées mettent en œuvre de nouveaux modes de faire la ville, plus sensibles aux différents temps des lieux et plus ouverts aux nouveaux jeux d'acteurs.



#### L'AMPLEUR DE LA VACANCE NÉCESSITE UN CHANGEMENT DE PARADIGME

Depuis le pic de la crise industrielle dans les années 1980, la surface du foncier vacant a augmenté fortement et de manière continue dans la métropole lilloise, passant de 500 à 1000 ha en 30 ans, soit 3,5% du tissu urbain artificialisé. L'extension urbaine a contribué directement à ce phénomène. En effet, les terrains vacants, qui ont perdu leur usage ou étaient déjà inoccupés il y a 30 ans, représentent seulement 55% de la surface vacante en 2015. En revanche. plus du tiers se situe sur des terrains artificialisés récemment, dont la plupart n'ont jamais été bâtis. Actuellement, la surface de foncier délaissé ou en friche équivaut à la surface qui a été artificialisée entre 2008 et 2015.

Ce constat s'aggrave, en prenant en compte l'ensemble des espaces structurellement vacants de la métropole. En 2016, 3,5% à 4% de la surface totale des locaux d'activités économiques sont vacants depuis au moins 5 ans, soit environ 1 000 000 m2. Le parc habitat est également

touché, 12 500 logements sont vacants depuis au moins 3 ans, soit 2,5% du total.

La désindustrialisation et la pollution des anciens sites ne sont que deux des multiples causes de la vacance constatée aujourd'hui. Les choix de localisation de l'économie actuels et l'obsolescence territoriale expliquent également pourquoi des espaces vacants se concentrent et perdurent sur certains territoires de la métropole, notamment aux abords des infrastructures de la période industrielle. Dans le même temps les espaces agricoles sont artificialisés à la périphérie. On peut également noter que si les friches peuvent être revitalisées plus facilement dans le cœur métropolitain, cela ne crée pas d'effet d'entrainement sur les autres centres urbains désindustrialisés (Roubaix, Tourcoing, Armentières).

#### **ET DEMAIN?**

Des scénarios hypothétiques ou « crash tests » démontrent que le phénomène de la vacance dans la métropole lilloise est d'une telle ampleur qu'un changement de paradigme est nécessaire. En effet, si la surface du foncier vacant évoluait à l'ave-

nir au même rythme que les 30 dernières années, elle continuerait à augmenter éternellement. Si l'extension urbaine et la désindustrialisation se poursuivaient à un rythme ralenti, 100 à 200 ans seraient nécessaires pour résorber le foncier vacant, avec un renouvellement urbain similaire à celui d'auiourd'hui.

Si l'action publique peine à résorber la vacance, c'est que les politiques d'aménagement et les outils fonciers se révèlent insuffisants voire inadéquats. Le fait que plus de 50% du foncier vacant dans la métropole lilloise appartiennent à des propriétaires publics, sans compter les sites portés par les aménageurs, interroge sur les politiques et pratiques en vigueur.

Plusieurs enjeux majeurs sont directement liés à la résorption de la vacance métropolitaine : la maîtrise de la consommation de nouvelles terres agricoles, la qualité du cadre de vie urbain et la solidarité avec les habitants les plus pauvres, souvent les plus confrontés à un environnement dégradé par la vacance.



#### PROPOSITION D'UNE APPROCHE RENOUVELÉE

Se posent alors les questions suivantes : par quels moyens peut-on accélérer la résorption des espaces vacants et comment peut-on les inscrire dans une stratégie de transformation plus globale ?

De nouveaux modes d'action urbaine, plus sensibles aux différents temps des lieux et plus ouverts aux jeux d'acteurs jusqu'ici inhabituels, ont vu le jour cette dernière décennie. Ils définissent les contours d'un urbanisme alternatif, pour lequel le chemin emprunté et ses étapes sont au moins aussi importants que la destination finale.

Trois stratégies alternatives ont été identi-

fiées pour répondre au phénomène de la vacance :

- > occupations temporaires : la mise à disposition des espaces vacants avec l'intention d'installer des usages temporaires ;
- > modes alternatifs pour une revitalisation pérenne : installation de nouveaux usages sur des espaces vacants de manière pérenne, accompagnée par le public mais portée par le privé ou le citoyen ;
- > dédensification urbaine : renaturation des espaces vacants dans une stratégie de resserrement urbain.

L'étude s'appuie sur ces nouvelles approches et des expériences existantes afin de faire des propositions adaptées aux six structures spatiales de la vacance identifiée sur le territoire métropolitain.

#### **MISE EN PERSPECTIVE**

L'Agence va poursuivre cette réflexion sur la vacance métropolitaine selon plusieurs axes. Tout d'abord, l'observatoire foncier permettra d'affiner le recensement des espaces vacants et d'explorer des nouvelles formes de la vacance en train d'apparaitre. Ensuite, elle continuera d'investiguer les nouveaux modes de faire la ville à travers des expérimentations menées ailleurs et sur la métropole lilloise afin de pouvoir orienter les acteurs concernés dans la construction d'outils adaptés à leur situation.

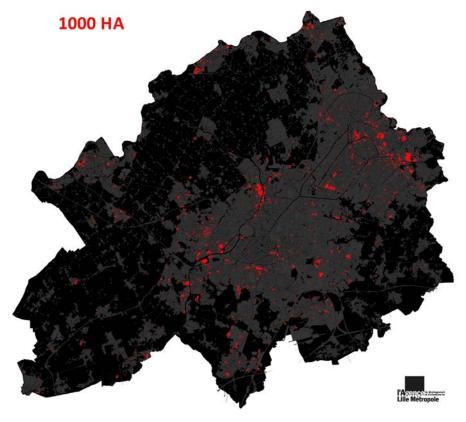
1 - Intervenants : Jean Christoph Levassor (Condition Publique) et F. Dutrieux (Volume Ouvert)



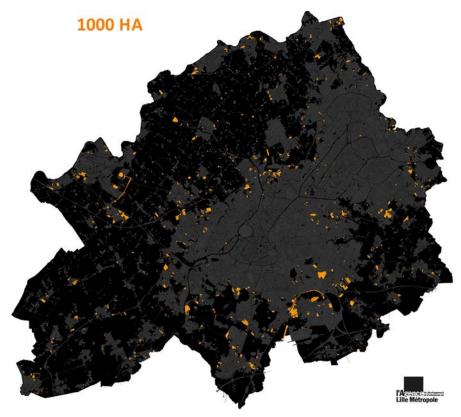




#### Friches et délaissés urbains en 2015



#### Surface foncière artificialisée entre 2008 et 2015



La surface des terrains vacants en 2015 (1000 ha) correspond à la surface totale des nouveaux terrains urbanisés en périphérie au cours des 7 années précédentes

## **OBSERVATOIRE FONCIER**

'Agence travaille à l'élaboration d'un observatoire foncier depuis 2016. 2018 a été l'acte fondateur de celui-ci à travers l'organisation, par l'Agence et la MEL, des premières assises du foncier qui se sont tenues le 10 décembre 2018 au Palais des Beaux-Arts à Lille. Autour des acteurs publics et privés du foncier de la métropole, se sont réunis 150 participants pour réfléchir aux enjeux territoriaux, à l'importance de mutualiser les données et les pratiques, à comment créer et animer un espace de dialogue et d'expérimentation et enfin à la construction d'une gouvernance de l'observatoire. Ces assises ont permis de définir une feuille de route avec la MEL et d'ouvrir aux partenaires institutionnels les bases d'une co-construction souple et réactive.

L'objectif de l'observatoire est d'apporter une connaissance foncière fine, pérenne et transversale du territoire. L'observation des mécanismes des marchés, de leurs dynamismes et de leurs dysfonctionnements est essentielle pour accompagner et guider les politiques publiques et renforcer l'information des acteurs du territoire. Elle permet d'organiser la réflexion pour la prise de décision des actions foncières à entreprendre. Elle est un outil de prospection des collectivités et des opérateurs fonciers (SEM, OPAC...) pour la mise en œuvre de leur stratégie. Afin d'engager ces travaux, l'Agence a travaillé sur les aspects de « qualification » de la donnée fiscale en croisant les éléments de vente, de propriétés, de typologies des tissus urbains ou encore d'éléments de planification tels que les documents du PLU. Trois axes ont ainsi été investis dans ce cadre : analyser la dynamique des marchés immobiliers à vocation habitat et notamment le marché des particuliers dans le cadre des travaux du PLH 3.0, élaborer une méthodologie pour identifier le potentiel en foncier mutable avec comme site pilote le secteur des champs captants, affiner la connaissance de la vacance économique en qualifiant les usages. Ces travaux constituent la base de connaissance d'une vision transversale et multi-échelles permettant de

réinterroger l'image que l'on a de l'attractivité de l'ensemble des marchés fonciers de la métropole. En accompagnement de ce socle de connaissance, un tour de table des partenaires institutionnels a été organisé afin de comprendre les enjeux autour des problématiques tels que la consommation foncière et son optimisation, le portage foncier, la définition de stratégies foncières (...). Ce temps d'échanges privilégié a permis d'aborder les enjeux de la mise en place d'un outil d'observation foncière sur le territoire du SCOT de Lille Métropole. Un premier bilan a été dressé autour de l'importance d'alimenter une réflexion plus large que le SCOT, à l'échelle régionale et d'être en mesure d'y associer les acteurs privés du foncier. La teneur de ces travaux a ainsi permis de structurer l'observatoire foncier au sein de l'Agence autour de quatre axes : la connaissance, l'offre de service, l'animation, la prospective et l'expérimentation.









## OBSERVATOIRE DES PARCS D'ACTIVITÉS

'Agence a réalisé en 2018 sa seconde campagne de suivi des parcs d'activités dans le cadre de l'outil d'analyse des disponibilités foncières et de la vacance économique qu'elle a développé sur le territoire du SCOT de Lille Métropole.

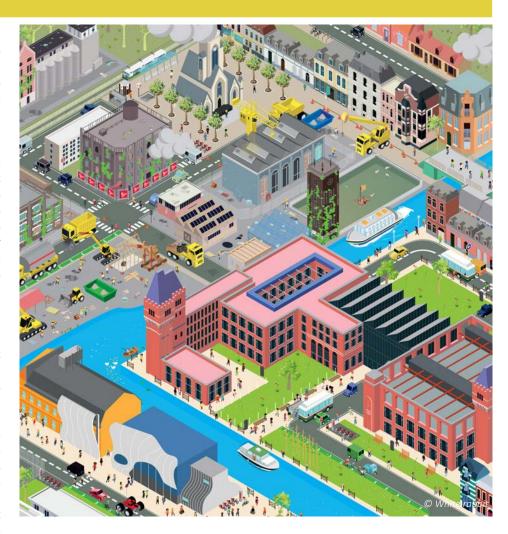
L'initiative lancée par l'Agence un an auparavant, a reçu un accueil positif justifiant l'extension de 17 à 40 parcs d'activités aujourd'hui couverts. Ont été couverts en priorité les parcs d'activités inclus dans le plan de redynamisation initié par la MEL en 2018, les communes impactées par le périmètre de protection des champs captants, ainsi que l'ensemble de la Communauté de Communes Pévèle Carembault.

Plus de 5.400 Ha ont ainsi été relevés, soit près de 2.200 sites composés de plus de 3.000 relevés dont 2866 établissements actifs identifiés sur le terrain.

Cette nouvelle mise à jour permet d'assurer le suivi de nouveaux indicateurs rendant possible la mesure dans la durée des évolutions de la vacance, des disponibilités foncières, des diverses mutations qui s'opèrent dans le tissu économique dont le renouvellement en œuvre sur l'immobilier d'entreprises. Les éléments produits ont permis d'accompagner la Direction du Développement Economique et Emploi de la MEL dans l'élaboration de son diagnostic pour la mise en œuvre de sa politique de redynamisation des 9 parcs d'activités.

Ils ont également enrichi les travaux de l'Agence autour des usages transitoires des espaces vacants et en friches, d'accompagner la démarche des territoires de projets sur le volet économique et foncier et de répondre aux obligations légales de suivi et d'évaluation des SCOT et des PLU.

Les bases solides posées par l'Agence à l'issue de l'année écoulée rendront possible la mise en place et l'animation d'un espace de gouvernance de l'outil « Parcs



d'activités » autour des nouvelles fonctionnalités attendues en 2019, des besoins en matière d'accompagnements et de formation à l'outil, ainsi que de l'ouverture aux partenaires institutionnels (SAFER, CCI...).

#### Liste des Parcs d'activités couverts en 2018

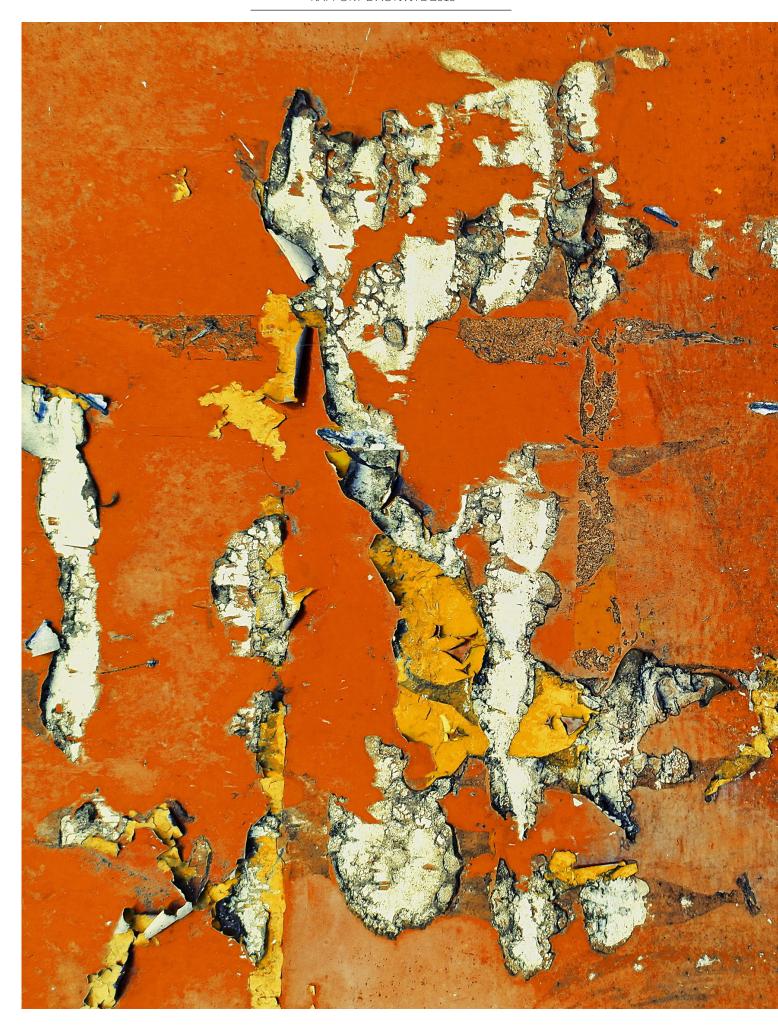
P.A. La Houssoye
P.A. Club Les Près
P.A. Roubaix-Est
CRT Lille-Lesquin
Z.I. Lille-Seclin
P.A. UNEXPO Seclin
P.A. Templemars
P.A. Les Marlières
P.A. du Moulin
Pévèle Parc - La Planque

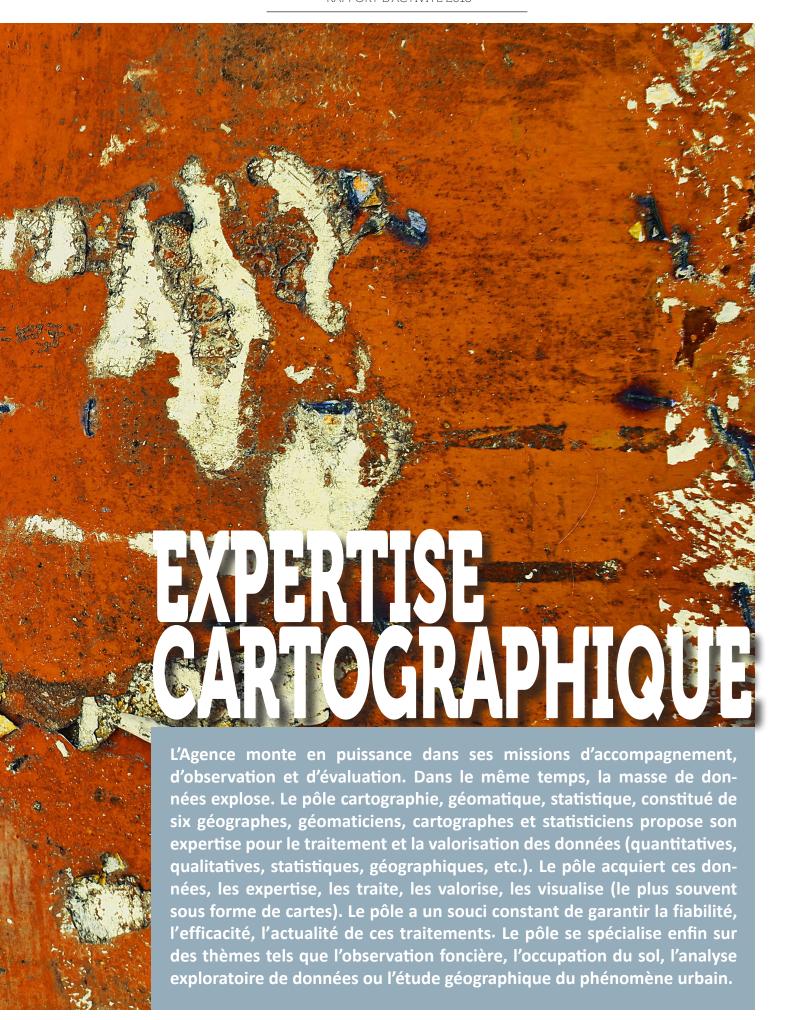
Z.I. de la Carrière Dorée et ZAC de l'Europe P.A. de La Broye

CRT Lille-Lesquin - ECO INDUSTRIA

Pévèle Parc - La Croisette
P.A. La Pilaterie
P.A. des Hauts-Champs
P.A. Les Houssières
Centre d'Entreprises de Saméon
P.A. du Pont d'Or
P.A. La Maraiche
Innova'Park
P.A. du Moulin d'Eau
P.A. de Bonnance
Pévèle Parc - Canchomprez

A. de La Motte





# FOCUS



e Palais des Beaux-Arts de Lille présente une collection exceptionnelle de quinze plans-reliefs (400 m² de relief) datant du XVIIe au XIXe siècle, ancienne collection royale, déposés par l'État au cours des années 1980, sous l'impulsion de Pierre Mauroy, Premier Ministre et Maire de Lille. Vingt ans après sa création en 1997, la salle des plans-reliefs a entamé une nouvelle phase de son évolution, afin de mieux répondre aux attentes des visiteurs d'aujourd'hui et de demain.

Une convention entre l'Agence et le Palais des Beaux-Arts (PBA) de Lille a été signée dans le cadre du chantier de restauration de la collection des plans-reliefs et du réaménagement de l'espace qui lui est dédié. Plus précisément, cette convention s'est inscrite dans le chantier éditorial du PBA Lille dont l'objectif était de proposer, en mars 2019, un nouveau département avec des contenus inédits s'appuyant notamment sur les technologies numériques.

Le plan-relief de Lille est l'objet d'une médiation particulière reposant sur un dispositif numérique dédié. Il s'agit, pour le visiteur, de mieux s'approprier l'objet mais aussi la ville et son évolution. Le numérique est un vecteur d'exploration et de compréhension du plan, et plus largement de la représentation de la ville et de la nature. L'enjeu est aussi de permettre au public de comprendre le plan comme représentation d'un territoire, de s'y repérer grâce à des points d'intérêts

historiques ou thématiques mais aussi à travers des correspondances avec la ville contemporaine.

Le dispositif offre une véritable expérience de visite entre exploration et appropriation didactique autant qu'affective d'un objet au potentiel historique et romanesque fort.

Via le développement d'une webapp, plusieurs types de visite seront proposés aux visiteurs :

- > une visite libre du plan modélisé avec sélection de Points d'Intérêts (POI) ;
- > une visite par thématiques (églises, Citadelle, ouvrages militaires, nature...);
- > la géolocalisation affective par une adresse contemporaine sur le plan-relief et ses tables nouvelles :
- > une visite historique et contemporaine des quartiers de la ville actuelle.

Par la pluralité de ses compétences et son expertise sur le territoire lillois, l'Agence s'est positionnée en tant que partenaire pour répondre aux enjeux et aux ambitions de ce nouveau dispositif de médiation numérique.

Ce partenariat, initié au second trimestre de l'année 2018, s'est déroulé sur un semestre, permettant des échanges autour des plans-relief, alors en cours de restauration, et un partage des connaissances. Les attentes vis-à-vis de l'Agence se sont précisées et ont été affinées au cours de la collaboration afin d'identifier les supports et informations nécessaires à la compréhension de cette représentation du territoire lillois « hors normes ».

Différentes prestations ont ainsi été fournies autour de deux champs d'expertise : ingénierie en géomatique et en cartographie numérique ; aide à la médiation dans les thématiques de l'urbanisme, de l'architecture et de la géographie urbaine

#### INGÉNIERIE EN GÉOMA-TIQUE ET EN CARTO-GRAPHIE NUMÉRIQUE

Traitement et analyse à partir du fond géographique et historique de l'Agence

L'Agence a collecté de nombreuses cartes et plans dont les plus anciens datent du XVIIIe siècle. Ils proviennent de différentes sources : archives Départementales, Mairie de Lille, Métropole Européenne de Lille. Ces cartes et plans ont tous été numérisés. Les plus remarquables ont été géoréférencés. Ce géoréférencement signifie que le système de coordonnées internes de ces cartes et plans peut être relié au système terrestre de coordonnées géographiques utilisé par l'Agence. L'intérêt de cette démarche est notamment d'afficher et de superposer ces documents anciens numérisés sur différents référentiels : bases voies, parcellaire, photographies aériennes, bâti actuel avec analyse thématique selon la date par exemple.

#### Mise à disposition et utilisation du LIDAR 2018

Dans le cadre de ce partenariat, l'Agence, accompagnée techniquement par la Direction de l'information Géographique de la MEL, s'est appuyée sur le LIDAR ((LIght Detection And Ranging -> détection et télémétrie par ondes lumineuses) pour fournir au Palais des Beaux-Arts une maquette 3D numérique de la ville actuelle de Lille. Cela permet ainsi une comparaison entre la ville actuelle et la ville du XVIIIe siècle, le tout en 3D.

#### AIDE À LA MÉDIATION NUMÉRIQUE

#### Points d'Intérêt

Afin de répondre au besoin de repérage dans le plan relief, l'Agence a accompagné le Palais des Beaux-Arts dans l'identification des points de référence de la ville qui perdurent (points de repère historiques : bâtiments anciens, places, rues et jardins...) et des repères de la ville contemporaine. Les lieux identifiés et sélectionnés ont été ensuite repérés par un dispositif lumineux sur les périmètres correspondant au plan relief, apportant ainsi au visiteur une aide

au repérage dans le plan relief et à la lecture du territoire. L'idée est également d'aider le visiteur, le cas échéant, à repérer une adresse précise. A ce titre, l'Agence a traité et mis à disposition la base de données nommée base adresse nationale disponible en open data.

#### Repérage des quartiers

En complément, l'Agence a fourni des données thématiques à l'échelle des quartiers, notamment en réalisant une carte support représentant les limites administratives des quartiers de la ville de Lille, adaptée au périmètre de la table support.

#### Comparaison avant - après

La ville de Lille a connu des évolutions successives, encore visibles aujourd'hui dans la trame viaire et le tissu urbain. Le périmètre de la ville et ses coupures, liées à l'augmentation de la population, à l'activité industrielle, aux infrastructures de transport et à la libération du foncier occupé par les fortifications, reste aujourd'hui une question centrale dans la constitution des quartiers et de la ville et l'espace de vie au quotidien. L'Agence a ainsi aidé le Palais des Beaux-Arts à comparer le plan-relief de Lille et la ville d'aujourd'hui selon deux thématiques:

la constitution historique de la ville de Lille en identifiant les grandes phases d'évolution de la ville ;

la place de l'eau dans la ville en élaborant ou en recensant les cartes permettant de comprendre l'évolution du tracé « fluvial », élément fondateur de la ville de Lille, dont la présence a peu à peu été effacé du tissu urbain.

Ce partenariat entre le Palais des Beaux-Arts de Lille et l'Agence s'inscrit d'une part dans la volonté d'ouverture de l'Agence et d'autre part dans la logique du Palais des Beaux-Arts de rapprocher ses collections permanentes du public. En travaillant avec des chefs de projet, attachées de conservation, chercheurs et ingénieurs tous passionnés par la restauration des plans-reliefs et la nouvelle médiation qui leur est associée, l'Agence a pu aussi participer à sa mesure à ce projet inhabituel et très ambitieux. Elle a proposé sa connaissance historique, géographique et urbanistique du territoire et ses outils et méthodes géomatiques afin de fournir quelques clefs de compréhension de la ville d'aujourd'hui et celle du XVIIe Siècle. Ce partenariat matérialisé par la signature d'une convention de partenariat se poursuivra en 2019.







### OCCUPATION DU SOL

es bases de données d'occupation des sols (OCS) sont un outil fondamental dans l'observation et l'analyse des dynamiques d'un territoire, permettant aux acteurs de l'aménagement et du développement des territoires de connaître et de qualifier finement les différents types d'espaces qui les constituent (urbain, agricole, naturel).

L'Agence s'est impliquée très tôt dans un projet régional de constitution d'un nouveau référentiel d'occupation du sol en deux dimensions (OCS<sup>2D</sup>) et sur deux millésimes (2005 et 2015). Cette donnée offre une description d'une même portion de territoire à travers deux informations (ou dimensions) au lieu d'une seule : ce qui recouvre le sol et l'usage du sol (ou sa fonction).

Engagée en 2011, avec les premières réflexions et la conception du modèle, la démarche s'est achevée en novembre 2018 avec la livraison de la base de données. Dans ce processus, l'Agence a contribué activement, dès la conception du projet, en apportant son ingénierie et sa connaissance dans la production et l'exploitation de données d'occupation des sols. Elle a ainsi participé à l'élaboration du cahier des charges du projet, à son financement, et a réalisé plusieurs phases techniques de contrôle qualité de la base de données.

En parallèle à la production, un groupe de travail s'était constitué, afin de fournir des premières pistes de réflexion pour la définition et la construction d'indicateurs partagés par les différents acteurs du territoire ; ces travaux, co-animés par l'Agence, ont permis de redéfinir, à partir de l'OCS<sup>2D</sup>, la répartition des surfaces en ce qui concerne l'agricole, le naturel et l'artificialisé.

#### PREMIERES EXPLOITATIONS

L'Agence a également exploité la donnée dans le cadre de certains travaux internes, afin d'aller plus loin dans l'analyse de certains phénomènes. Ainsi, dans le cadre de sa participation au Plan Climat de la MEL (PCAET), l'Agence s'est vue confier une évaluation de la séquestration carbone sur le territoire métropolitain. A partir de l'OCS<sup>2D</sup>, elle a pu mesurer des phénomènes tels que la séquestration forestière directe et les émissions de CO<sub>2</sub> liés aux changements d'affectation des sols, notamment l'imperméabilisation des sols.

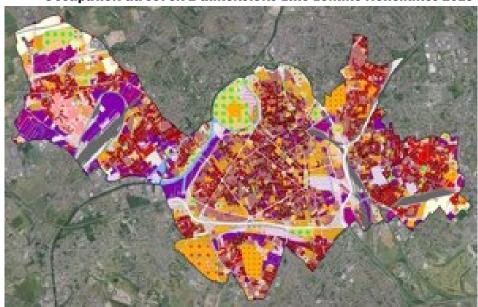
L'intérêt des partenaires autour de cette exploitation a amené l'Agence à décliner ce travail pour le compte de la Mairie de Lille qui souhaitait intégrer cette analyse à l'échelle de la ville dans le cadre de son dossier de candidature pour l'obtention du Label Capitale verte européenne 2021.

Enfin, dans le cadre de la dynamique amorcée autour du Territoire de projet Sud, et de l'Aire d'alimentation des captages du sud de Lille (AAC), des travaux sur l'analyse de la compacité, du morcellement des milieux agro-naturels et de l'imperméabilisation des sols ont été réalisés, dans un secteur particulièrement vulnérable à certains types d'occupation et d'artificialisation des sols. La donnée a également été croisée avec l'ancien modèle d'OCS de l'Agence, permettant de "faire parler le passé", et de donner à l'OCS<sup>2D</sup> une profondeur temporelle qu'elle ne possède pas par défaut.

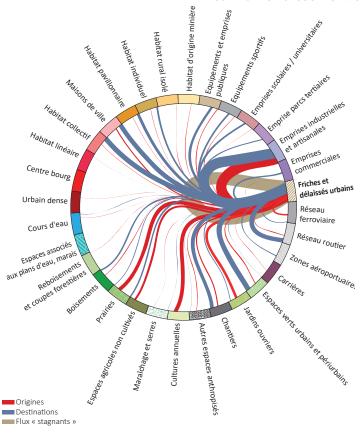
#### **ET APRES?**

L'Agence maintient sa présence dans la dynamique régionale qui se poursuit à l'issue de la production. Fin 2018, une étude pour la construction d'indicateurs innovants, pilotée par l'Etablissement public foncier (EPF), en partenariat avec la Région Hauts-de-France et les acteurs ayant encadré la production de l'OCS2D a été commandée.

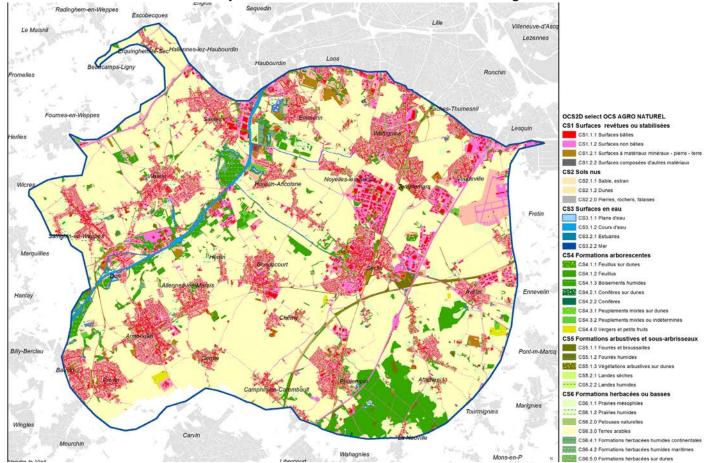
#### Occupation du sol en 2 dimensions Lille Lomme Hellemmes 2015



Origines et destinations de 65 années (1950-2015) d'espaces en friches sur l'arrondissement de Lille (OCCSOL 2015)



OCS 2 D: imperméabilisation des sols sur les commes "gardiennes" de l'eau, 2015







L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole a vocation à travailler, à la bonne échelle, l'ensemble des enjeux auxquels le territoire fait face. Les travaux menés sur la métropolisation et les systèmes territoriaux nourrissent la compréhension du territoire régional et les perspectives de coopération entre territoires. L'Agence, avec le Réseau Urba 8 (réseau des agences d'urbanisme des Hauts-de-France), participe à ce titre au Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) porté par la Région ou encore le Schéma de Coopération Transfrontalière (SCT) pour la MEL. En parallèle, elle développe et renforce ses outils d'observation économique de la Métropole : élaboration d'un Mémo Economie, contribution forte à l'Observatoire des Bureaux de la Métropole...

# OCUS



#### LA MISE EN RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME DE LA RÉGION

Depuis 2017, les huit agences d'urbanisme de la région Hauts-de-France coopèrent de façon régulière au sein d'un réseau informel nommé Urba8. Cette mise en réseau des agences répond à la double volonté d'être plus efficace localement dans la mise en œuvre des missions de chacune des agences, d'une part, et, d'autre part, de mettre les expertises et savoir-faire des agences au service de l'ensemble de la région.

Cette volonté se traduit en trois objectifs principaux :

- > impulser le transfert de connaissance entre agences et développer l'intelligence collective :
- > mieux faire connaître aux décideurs à tous les niveaux les ressources encore trop peu connues des agences ;
- > contribuer au renforcement de l'effet de levier des politiques régionales dans le développement local.

Les agences échangent depuis lors sur la base de rencontres mensuelles de leurs directions mais aussi au travers de groupes de travail plus spécifiques, comme sur la géomatique par exemple. Elles ont initié un travail de communication commun en publiant notamment une plaquette de présentation et en définissant une identité graphique pour le réseau. Elles ont aussi très activement participé et même contri-

bué à l'organisation par l'Agence et l'AGUR de la 39° rencontre des agences d'urbanisme (cf. supra).

Outre les échanges d'expériences et d'expertise, elles ont décidé d'entreprendre ensemble des travaux exploratoires ; cela s'est traduit en particulier en 2018, par un partenariat avec le CNRS (laboratoire dirigé par Nadine Cattan) sous le pilotage des agences de Lille et de Dunkerque, pour mener une étude exploratoire sur les liens entre systèmes territoriaux dans les Hauts-de-France, sur base des flux de toutes natures : de personnes, d'informations, etc.

L'action des agences ne se limite pas nécessairement à leur territoire de référence, les enjeux du développement local dépassant en effet souvent les limites administratives et politiques : de ce fait la plupart des agences interviennent d'ores et déjà, comme celle de Lille, à des échelles géographiques plus vastes. Si les agences ne couvrent pas aujourd'hui l'ensemble de la région, elles sont néanmoins en capacité d'intervenir au besoin sur des territoires non couverts, à l'instar de ce qui s'est passé par exemple en Rhône Alpes ou en PACA. Elles ont ainsi établi des relations de travail de plus en plus étroites avec les services de la Région chargés de la prospective et de la planification.

#### UNE INGÉNIERIE AU SERVICE DU DÉVELOP-PEMENT DE LA RÉGION

La Région Hauts-de-France élabore dans des délais très contraints le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) prescrit par loi sans recours à Assistance à Maîtrise d'ouvrage. Elle a dans ce contexte répondu très favorablement à l'offre de service que lui a faite en 2017 le réseau Urba8 et elle lui a proposé de participer activement au processus technique d'élaboration de ce SRADDET.

Cela a été l'occasion pour le réseau de mettre en œuvre sa capacité de mobilisation mais aussi sa connaissance des atouts et sensibilités spécifiques des territoires constitutifs de la région. Urba8 est ainsi devenu un interlocuteur privilégié des services de la Région en matière d'observation, de prospective et de réflexion sur les stratégies territoriales. Ce rôle apparaît particulièrement important dans la perspective de la création prévue en 2019 de l'Agence Hauts-de-France 2040, destinée à constituer, selon la volonté exprimée par le Président de la Région, une « DATAR » régionale.

Il s'est agi en 2018 de contribuer à la finalisation du SRADDET- projet arrêté en janvier 2019- et en particulier de :

- > contribuer à la formulation la plus précise possible des éléments constitutifs de la vision régionale ;
- > participer à l'approfondissement des objectifs affichés dans le document ;
- > aider à préciser les conditions de la mise en œuvre de ces objectifs (règles du SRADDET);
- > faciliter le dialogue de la Région avec les grands territoires qui la constituent.

Outre les réflexions déjà entamées en 2017 (armature urbaine de la Région, couple Amiens-Lille, relations aux voisins, enjeux littoraux et troisième révolution industrielle), les agences ont été sollicitées par la Région en 2018 pour mener des réflexions exploratoires sur les questions liées à l'évolution du commerce des centres villes, les portes d'entrée régionales (gares, ports, etc.) et la trame industrielle du Canal Seine –Nord Europe.

Il faut souligner aussi l'apport des agences, celle de Lille en particulier, dans l'intégration au document des enjeux transfrontaliers et interrégionaux, qui s'est traduite dans l'articulation entre le SRADDET et le SCT de la MEL (cf. infra).

Ceci devra se faire dans la perspective de la création au premier trimestre 2019 de la DATAR régionale dont les missions, outre celles directement liées au SRADDET, porteront sur :

- > la relance de la prospective territoriale ;
- > la co-construction et la territorialisation des politiques régionales ;
- > la mise en œuvre effective des « grands chantiers » régionaux (CSENE, TRI-Rev3...);
- > l'innovation dans le co-design des politiques publiques.



Présentation du rapport d'étape sur le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires



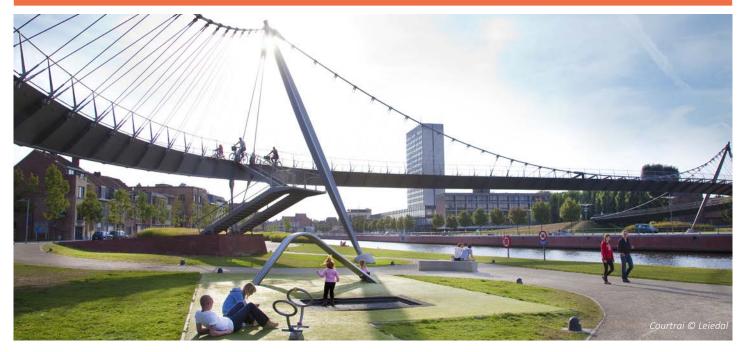
Une région **attractive**, des **territoires** moteurs, un développement **équilibré**.

**NOVEMBRE 2017** 



www.legranddessein.fr

## SCHÉMA DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE



a loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) affirme l'importance du rôle des métropoles dans le développement des territoires voisins et par conséquent leur responsabilité particulière vis-à-vis de ces derniers. Dans le cas des métropoles frontalières, Strasbourg, Nice et Lille, il s'agit pour partie de secteurs situés dans un pays voisin. Cette situation particulière se traduit par une disposition spécifique : l'obligation d'élaborer et de mettre en œuvre un Schéma de Coopération Transfrontalière (SCT).

Une telle prescription fournit à la MEL, engagée depuis longtemps dans une telle coopération, l'opportunité de confirmer cet engagement et lui offre l'occasion de définir avec la Région Hauts-de-France et en lien avec les autres acteurs régionaux impliqués dans les mêmes dynamiques, une vision commune des relations avec les territoires belges voisins; la démarche d'élaboration du SCT s'inscrit ainsi en articulation étroite avec celle du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des

territoires (SRADDET), dont il constitue, en quelque sorte le volet transfrontalier.

Fin 2017, la MEL a demandé à l'Agence, en lien avec la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), de l'aider à préciser la forme et le contenu de ce SCT et d'en élaborer le projet ; il s'agit d'un processus à mener dans une concertation large avec l'ensemble des acteurs potentiellement concernés de part et d'autre de cette frontière, à commencer par les autorités régionales.

L'ensemble des partenaires ont validé en juin 2018 la proposition faite par l'Agence d'articuler l'élaboration du SCT suivant deux volets dont l'élaboration est menée de pair, mais avec des échéances différentes :

> un « cadre stratégique » : document de synthèse des orientations stratégiques et opérationelles du SCT aux quatre échelles locale, métropolitaine, eurorégionale et inter-métropolitaine. Ce cadre stratégique, dont les principales orientations ont été reprises par la Région dans son projet de SRADDET, constitue la base d'un débat politique sur les priorités stratégiques et opérationnelles.

> une « feuille de route » : détail des projets à mener de façon prioritaire, en fonction des orientations définies dans le cadre stratégique, avec identification de leur(s) maîtrise(s) d'ouvrage suivant la ou les échelles concernées. Cette feuille de route devra tendre à synthétiser l'ensemble de l'information sur les projets transfrontaliers ; elle a notamment vocation à aider les porteurs de projet à identifier les actions en cours, mais aussi à mettre en évidence les éventuelles lacunes de façon à pouvoir pallier les manques observés.

Réunir les conditions de la mise en œuvre de cette feuille de route constitue un aspect déterminant de la démarche. Il importe d'abord de maintenir et conforter le caractère partenarial de la démarche. Il faut aussi saisir toutes les opportunités offertes par les politiques nationales et européennes en matière de coopérations, sans hésiter le cas échéant d'influer sur leurs définitions futures.

## APPUI AUX COOPÉRATIONS



L'Agence accompagne activement la stratégie de coopération bilatérale portée par la Métropole Européenne de Lille notamment en 2018 avec la Communauté Urbaine de Dunkerque, la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer ou encore la Région de Bruxelles-Capitale.

L'Agence apporte une expertise sur le fonctionnement des différents territoires de l'eurorégion et nourrit la réflexion quant à la priorisation des actions à court et long terme.

## TERRITOIRE DE PROJETS LYS



Le territoire de la vallée de la Lys est caractérisé par sa forte identité géographique et historique liant les villes belges et françaises développées de part et d'autre de la rivière.

La spécificité transfrontalière de la métropole prend ici une dimension spécifique : villes jumelles, diversité linguistique, aménagement de la voie d'eau, enjeux logistiques, etc. Des démarches de valorisation ont été engagées de part et d'autre, avec souvent une grande diversité d'approches.

Il s'agit aujourd'hui de conforter cette dynamique de territoire et d'affirmer, valoriser et renforcer la dimension transfrontalière de la métropole en affirmant spatialement la volonté de coopération et son ambition autour de cette vallée emblématique.

#### MEMO ECONOMIE



Pour valoriser le territoire, l'Agence a souhaité développer un document mettant en valeur les atouts du territoire pour un acteur économique déjà présent ou souhaitant s'y implanter.

Le Mémo économie propose une vision synthétique des filières et potentiels économiques forts du territoire au regard de ses atouts que sont sa localisation, son accessibilité, sa population active.

Le Mémo économie propose également une sélection d'équipements ou d'évènements majeurs qui illustre l'attractivité du territoire.

Synthétique et communiquant, ce support a été conçu pour être diffusé largement. Le Mémo économie a été diffusé lors de la première rencontre métropolitaine de l'économie, en novembre 2018.

## EMPLOI ET COMMERCE



Le commerce est-il encore créateur d'emplois en France ? Quel est le profil type des emplois du commerce ? Où se situe l'emploi commercial dans les territoires ?

Ce sont quelques-unes des questions auxquelles l'Agence a entrepris de répondre dans le cadre d'une étude qui réunit une douzaine d'autres agences d'urbanisme françaises et la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU).

L'étude se décline en trois publications: la première, réalisée en 2018 et publiée au printemps 2019, porte sur le panorama de l'emploi dans le commerce en France; la seconde publication abordera les dynamiques des différents territoires en matière d'emploi commercial, et enfin la troisième publication portera sur la géographie de l'emploi commercial au sein des territoires (centralités urbaines, pôles commerciaux).

## OBSERVATOIRE DES BUREAUX



L'Observatoire des bureaux de la métropole lilloise (OBM) rassemble depuis 1975 les commercialisateurs et promoteurs de la place lilloise ainsi que les principaux organismes de développement et collectivités locales. Lieu privilégié d'échanges, il permet de partager la connaissance de ses membres et de communiquer sur l'état du marché à travers des publications. Membre à part entière de l'OBM, l'Agence lui apporte depuis 2008 un soutien technique. Elle complète les chiffres partagés par les commercialisateurs sur les transactions en recensant les comptes propres réalisés au cours de l'année. L'Agence identifie les surfaces de bureaux construites à l'initiative d'une entreprise ou d'une administration pour sa propre utilisation et ne passant donc pas par un réseau de commercialisation. Le travail mené durant l'année 2018 a permis d'alimenter le bilan annuel de l'OBM « L'immobilier d'entreprise de la Métropole lilloise, marché de bureaux 2018 » et a fait l'objet d'une publication spécifique « Les bureaux en comptes propres dans la métropole lilloise : bilan de l'année 2018 ». En 2018, 25 opérations en comptes propres ont été identifiées représentant 21 473 m². Elles sont venues compéter les 258 684 m² du marché de la commercialisation. Avec un total de 280 157 m<sup>2</sup>, le marché tertiaire lillois connait un record historique en 2018 et préserve sa 2<sup>e</sup> place de marché français de province, après Lyon.







construction d'un projet et d'un récit d'un pôle métropolitain.



e « versant nord-est » a désigné pendant longtemps cet ensemble urbain continu et transfrontalier, organisé autour des deux centres historiques : Roubaix et Tourcoing. Ce territoire d'environ 350 000 habitants en incluant Mouscron, longtemps structuré autour de l'industrie textile, a subi de plein fouet plusieurs décennies de désindustrialisation, sans pour autant suffisamment tirer parti des dynamiques de métropolisation et de tertiarisation de l'économie qui ont suivi. Cette reconversion encore inachevée se manifeste par un creusement des écarts entre des villescentres pauvres et leur couronne plus favorisée. Ainsi, sur la seule partie française de la conurbation, plus de 100 000 personnes vivent dans un quartier prioritaire de la politique de la ville. Cette situation continue de s'aggraver et impacte directement les potentiels de développement des communes mais également ceux de toute la métropole.

Ce territoire possède pourtant des atouts indéniables et de nombreuses ressources endogènes pouvant être mobilisées, afin de retrouver sa place de pôle métropolitain original et complémentaire au sein d'une agglomération multipolaire.

En tant que Territoire de projets, la démarche menée sur le pôle métropolitain nord-est s'inscrit pour l'Agence dans le temps long de la mise en œuvre du SCOT. Néanmoins l'année 2018 a vu son rythme s'accélérer jusqu'à devenir un dossier très structurant du programme de travail de

l'Agence. Les principales avancées de l'année ont été la consolidation et le partage du diagnostic du territoire, la stabilisation des priorités stratégiques, l'énonciation de premières propositions permettant à terme d'énoncer à terme un récit à 20 ans pour l'avenir de ce pôle métropolitain.

#### UNE PHASE 2017-2019 ORIENTÉE PAR LE NPNRU

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain constitue une véritable opportunité pour faire basculer une partie des quartiers défavorisés vers une dynamique de développement. Mais sa réussite est conditionnée par la capacité des acteurs du territoire à construire une vision stratégique partagée au-delà de son périmètre d'intervention :

- > au-delà de l'échelle des quartiers concernés, par l'articulation des projets entre eux et avec les autres projets du territoire ;
- > en articulant la stratégie de renouvellement urbain avec les autres problématiques (sociales, économiques, éducatives) de ce territoire;
- > en inscrivant les actions mises en place dans le temps du NPNRU dans un projet de territoire de plus long terme et à plus grande échelle.

Ainsi, comme les autres Territoires de projets, cette démarche cherche à construire une vision partagée de l'avenir du territoire. Mais elle doit ici permettre en premier lieu de sécuriser et pérénniser les investissements engagés par l'ANRU et la MEL.

C'est pourquoi la démarche fait l'objet d'un financement exceptionnel, dont le but est d'aboutir à une « Contribution à la stratégie métropolitaine de renouvellement urbain de la Métropole Européenne de Lille ». A ce titre, la convention entre la MEL et l'Agence a fixé comme objectif, pour juin 2019, la définition d'une vision d'ensemble à l'échelle du Territoire de projets. Elle s'appuie sur la mise en cohérence des projets NPNRU entre eux et avec les autres projets du territoire, et par l'intégration de thématiques (sociales, économiques, éducatives) à la stratégie d'aménagement.

#### UNE DÉMARCHE SOUPLE ET ÉVOLUTIVE

Le début de l'année a été marqué par l'écriture et la publication d'un document de cadrage de la démarche. L'ambition de ce document n'était pas de réaliser un diagnostic exhaustif du territoire mais de constituer un socle d'enjeux partagés ouvrant de façon naturelle vers une seconde phase de propositions.

Pour cela, une première partie synthétise les réflexions engagées au cours des années précédentes sous la forme d'un diagnostic orienté et permet d'énoncer deux enjeux pour le territoire : interrompre sa dynamique d'appauvrissement et renforcer son statut de seconde centralité métropolitaine.

Une deuxième partie s'intéresse aux différents leviers pour parvenir à ces objectifs, présentés sous la forme de chantiers à ouvrir en priorité (emploi local, mobilité et accessibilité, espaces vacants, éducation, habitat privé, santé et sécurité).

Parmi ces sujets prioritaires, certains ont requis une production de connaissance spécifique pour pouvoir en extraire des leviers d'action pour le territoire. Ainsi, en 2018, ce Territoire de projets a motivé la réalisation de trois études sur trois thématiques et à trois échelles différentes :

- > un diagnostic des lieux vacants à l'échelle métropolitaine (voir focus foncier);
- > une étude sur les ressources des femmes en situation de monoparentalité à l'échelle du Territoire de projets ;
- > une analyse des leviers de la réussite éducative en territoire défavorisé à l'échelle de l'ex-collège Albert Samain à Roubaix.

#### UNE DÉMARCHE TRANSVERSALE

L'ensemble de ces travaux ont démontré le caractère profondément transversal des problématiques du territoire. La démarche a donc cherché à y répondre par une stratégie intégrée.

Pour cela cinq priorités stratégiques ont été proposées par l'Agence et validées par les partenaires. Elles constituent la feuille de route de la démarche. Chacune formule une problématique du territoire nécessitant un décloisonnement (en termes de politiques publiques) de la réponse à apporter:

- > quelle identité pour ce 2<sup>e</sup> pôle métropolitain ?
- > quel développement économique qui profite aux habitants du territoire ?
- > quelle qualité de vie propre à ce territoire ?
- > quelles relations renforcer avec les territoires voisins ?
- > quelles innovations pour répondre de façon plus inclusive aux problématiques sociales ?

Cette transversalité de la démarche s'est traduite au sein de l'Agence par une organisation en mode projet, par la mobilisation d'experts thématiques et l'articulation nécessaire avec des travaux parallèles. Pour exemple, la démarche en faveur du développement économique et de l'emploi pour les secteurs NPNRU recoupait en partie l'un des 5 chantiers stratégiques.

#### UNE DÉMARCHE PROS-PECTIVE ET CONCRÈTE

Le grand écart thématique se double d'un grand écart temporel, entre la volonté de projeter l'avenir de ce pôle métropolitain nord-est à 20 ans, et la nécessité de mener dès aujourd'hui des actions concrètes.

Ainsi, l'Agence a travaillé sous forme de contributions à la stratégie métropolitaine NPNRU :

- > en proposant une vocation pour le territoire à long terme : un pôle métropolitain d'innovation sociale et économique construit sur ses forces endogènes ;
- > en faisant le recollement des différentes actions et projets menés à court terme ;
- > par des propositions complémentaires permettant la mise en cohérence des actions de court terme avec la vision à long terme.





#### UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

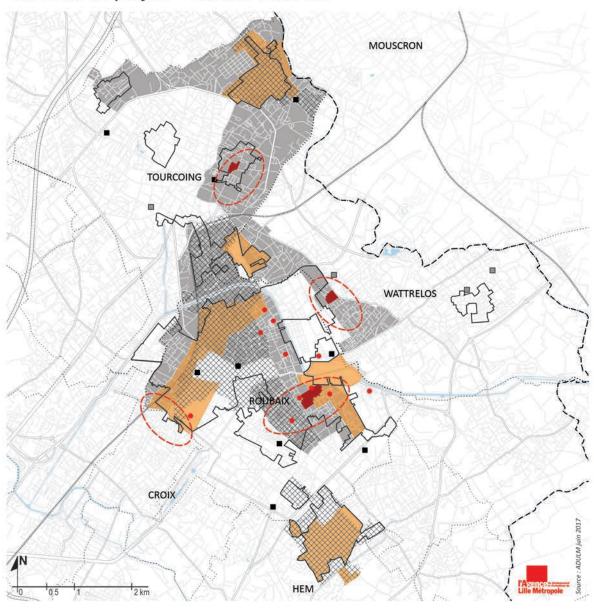
Tout le premier volet du travail de production s'est accompagné en 2018 d'un volet d'animation de la démarche au moins aussi important :

- > un co-pilotage technique restreint a été mis en place entre l'Agence (pôle « Observation et prospective » et pôle « Projet urbain ») et la MEL (directions « Urbanisme, aménagement et ville » et « Gouvernance territoriale »);
- > des ateliers thématiques ont été menés avec les services de la MEL sur 5 sujets considérés comme prioritaires pour le territoire (Emploi et développement économique, mobilité et accessibilité, espaces vacants, habitat privé, commerce);
- > deux réunions rassemblant les DGS des communes et les directions de la MEL concernées ont eu lieu en février et en septembre 2018;
- > deux premiers Comités d'Orientation Stratégique (COS) ont été organisés en juin et en octobre 2018. Parmi les personnes présentes, les maires des communes du territoire, des élus métropolitains, l'Etat local, le rectorat, la CCI, l'Eurométropole et le Département ont débattu de l'avenir de ce pôle métropolitain Nord-est et

ont validé les orientations de la démarche ainsi que les suites à lui donner.

Enfin, ce travail partenarial s'est traduit en 2018 par le suivi et par des contributions à d'autres démarches structurantes pour le territoire comme l'expertise nationale réalisée par le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) sur la commune de Roubaix, la démarche dite de « task force » pour le développement économique et de l'emploi en faveur des quartiers prioritaires, pilotée par Francis Vercamer, député de la 7<sup>e</sup> circonscription du Nord, ou la recherche-action en vue de construire une stratégie d'action publique en contexte de décroissance urbaine, commanditée par la Ville de Roubaix et la MEL.

#### Cartographie des politiques sociales et urbaines sur le Territoire de projets « Versant nord-est»



#### Politique de la ville

Géographie prioritaire de la politique de la ville

Zones franches urbaines - territoires entrepreneurs

Périmètres d'étude NPNRU

#### Éducation

- Collèges REP +
- Collèges REP

#### Sécurité et prévention de la délinquance

Zone de Sécurité Prioritaire

#### Habitat privé dégradé



Résorption Habitat Insalubre (7e tranche à Roubaix)

Autres dispositifs de traitement de l'habitat privé dégradé sur le territoire :

ORI

PIG

Recyclage habitat privé vacant

## OBSERVATION DES QUARTIERS EN POLITIQUE DE LA VILLE

'observation des quartiers prioritaires de la politique de la ville a été confiée à l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole depuis 2001. Dans le cadre du Contrat de ville 2015-2020, cette mission a été renouvelée par la Métropole Européenne de Lille.

L'observation des quartiers prioritaires de la politique de la ville et du territoire de veille donne lieu à une observation mise à jour régulièrement pour dresser un diagnostic des fragilités et des spécificités des quartiers, analyser les problématiques et suivre leurs évolutions. Cinq thématiques sont ainsi régulièrement observées :

- > l'emploi et la création d'activités ;
- > l'habitat et le peuplement ;
- > l'éducation :
- > l'ambiance urbaine :
- > la santé.

En 2018, plusieurs travaux ont été réalisés :

- > l'observation du chômage dans les quartiers de la politique de la ville a été mise à jour à travers une publication sur les évolutions de la demande d'emploi entre décembre 2015 et décembre 2016 :
- > une étude sur les spécificités des quartiers de la politique de la ville de la Métropole Européenne de Lille à l'échelle nationale a été réalisée en partenariat avec l'Insee;
- > la mise à jour de l'observation de l'habitat et du peuplement dans les quartiers de la politique de la ville permet de suivre les évolutions sur la période 2009-2014;
- > l'Agence a contribué au rapport annuel du contrat de ville 2017 en réalisant la synthèse des évolutions qu'elle observe à travers la publication « Evolution des quartiers de la politique de la ville dans la Métropole Européenne de Lille » ;
- > dans le cadre de la poursuite des travaux

sur la thématique éducation, un zoom a été réalisé sur le collège Albert Samain à Roubaix;

> une étude a été réalisée sur l'emploi des habitants et le tissu d'activités dans les quartiers de la politique de la ville.

Les quatre premiers travaux de cette liste ont été présentés à 70 partenaires lors de la matinée de l'observation du 29 juin.

En 2018, un travail a également démarré sur l'observation des marchés immobiliers qui comprendra un volet sur les quartiers de la politique de la ville.

«UNE OBSERVATION POUR DRESSER UN DIAGNOSTIC DES FRAGILITÉS ET DES SPÉCIFICI-TÉS DES QUARTIERS, ANALY-SER LES PROBLÉMATIQUES ET SUIVRE LEURS ÉVOLUTIONS.»



## **PAUVRETÉ**



ans la continuité des travaux menés dans le cadre de l'Observatoire des évolutions sociales et urbaines (OESU) sur l'accroissement des inégalités socio-spatiales, l'Agence a mené en 2018 plusieurs travaux liés à la question de la pauvreté afin de mieux comprendre les phénomènes de précarisation qui concerne une part importante et en augmentation des habitants de la métropole lilloise.

#### « Pauvreté : évolutions sociales du territoire et trajectoires individuelles dans la métropole lilloise, le Bassin minier, l'Artois et le Dunkerquois »

Ce travail a été lancé suite à une demande faite par le vice-président à la politique de la ville de la MEL, M. Francis Vercamer. Grâce à une approche quantitative et qualitative, l'étude a permis d'objectiver la présence de la pauvreté sur le territoire et de mettre en évidence les processus en œuvre. Une enquête sociologique a été menée dans le territoire de l'Armentiérois. Elle a permis d'identifier, à travers les récits de vie, les différents types de rupture, de trajectoires et de bascule-

ment, ainsi que les difficultés des populations dans l'accès aux droits. Cette étude, menée dans le cadre du réseau régional des agences d'urbanisme, a été réalisée en 2017 et début 2018 et a été présentée devant 200 partenaires le 9 février.

#### « Les femmes en situation de monoparentalité des milieux populaires dans le territoire Nord-Est »

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma de cohérence territoriale, l'Agence est engagée depuis 2017 dans la démarche du « Territoire de projets Versant Nord-Est » définissant pour ce territoire de 248 000 habitants une vision à 20 ans et ses déclinaisons opérationnelles avec pour objectif de contribuer à contrecarrer la tendance à l'appauvrissement dans ce territoire et en faire une véritable seconde centralité métropolitaine. Le diagnostic de ce territoire et l'étude sur la pauvreté ont permis de repérer une problématique de pauvreté affectant les femmes, et plus particulièrement celles en situation de monoparentalité. L'objectif de cette étude est de mieux connaître les difficultés mais aussi les ressources des femmes monoparentales afin d'identifier les leviers d'actions permettant aux acteurs publics de développer ou d'ajuster leurs politiques en faveur de ces femmes.

#### L'observation des personnes sans domicile et des personnes vulnérables visà-vis du logement dans le cadre du Logement d'abord

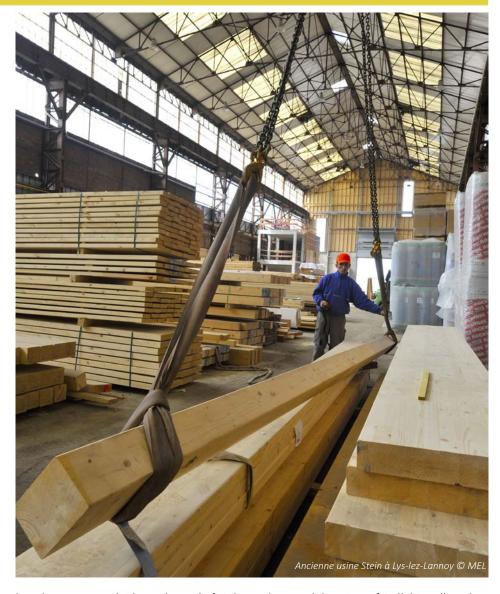
La MEL a été retenue comme territoire de mise en œuvre accélérée du programme quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme 2018-2022. Dans ce cadre, la MEL souhaite avoir une connaissance de la situation au moment du lancement de ce programme par un diagnostic solide, co-construit et partagé pour connaitre les besoins, mesurer l'évolution et l'impact des actions mises en place. Ce diagnostic comprendra: une approche de la situation en termes quantitatifs et une approche de la situation sociale des individus en termes qualitatifs. Il devra permettre de rendre visible les différents visages des personnes à la rue et leurs parcours. Démarrés fin 2018, ces travaux seront principalement réalisés de janvier à septembre 2019.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

ans le cadre de sa prise de compétence en matière d'animation de la politique de la ville, la MEL a identifié le développement économique l'emploi comme un des axes majeurs de travail pour le Contrat de ville 2015-2020. Forte de son appui à la MEL en matière de politique de la ville et de son expérience en animation du monde économique et de l'emploi avec l'Observatoire partenarial de l'économie (OPE), l'Agence contribue à la définition de la stratégie économie et emploi du Contrat de ville. Dans ce cadre l'Agence, en partenariat avec la MEL et d'autres financeurs (Région, Caisse des Dépôts), a engagé en 2017 une démarche d'étude sur le « Développement économique et emploi pour les secteurs NPRU ». Cette démarche d'étude collective et innovante propose de réunir les acteurs porteurs d'actions et ceux présents sur les territoires afin de faire émerger des modes de faire « sur mesure », adaptés aux réalités de chaque territoire. Il s'agit par ailleurs de participer à la stratégie économique métropolitaine en y intégrant une approche spécifique et des moyens renforcés à destination des secteurs en renouvellement urbain (NPRU): Hautschamps-Lionderie à Hem, Secteur Concorde à Lille, Les Oliveaux à Loos, Nouveau Mons à Mons-en-Barœul, Pile-Trois Ponts, Arc Nord-Ouest à Roubaix, La Bourgogne à Tourcoing, Blanc Riez à Wattignies et Villas Mousserie à Wattrelos.

Dans ce cadre, l'année 2018 a permis :

> la consolidation dans un document unique de l'ensemble des éléments produits dans la première phase de la démarche. Le « diagnostic métropolitain consolidé » publié en juin 2018 permet de présenter les éléments clés des diagnostics par quartier, des intuitions de développement économique, des échanges dans le cadre des ateliers partenariaux et des résultats de la cartographie dynamique des métiers ; soit l'ensemble des travaux réalisés depuis 2017. Ce document a pour



but de mettre en évidence les spécificités de chaque quartier et de définir une vision métropolitaine du développement économique et de l'emploi pour les secteurs NPRU.

> un travail d'approfondissement de certaines pistes de développement des secteurs NPRU dans la deuxième phase de la démarche. 6 thématiques ont ainsi pu être identifiées conjointement avec la MEL: la formalisation d'une économie informelle, l'animation économique, le transfrontalier, les tiers lieux, le marketing territorial de quartiers et l'occupation transitoire.

Chaque thématique fait l'objet d'un dossier spécifique permettant de comprendre la problématique et les enjeux pour les quartiers ainsi qu'un benchmark ayant pour objectif de mettre en avant des initiatives et d'identifier les conditions de réussite de mise en œuvre des projets. Au premier semestre 2019, l'ensemble des dossiers thématiques ont été publiées et un Jeudi de l'Agence sur la thématique a également été organisé.

#### RÉUSSITE ÉDUCATIVE



Suite au repérage d'une situation de réussite éducative au collège Albert Samain à Roubaix, l'Agence a réalisé un travail complémentaire à l'observation statistique de la thématique éducation via un zoom qualitatif sur ce collège. L'hypothèse est que cette réussite repose sur la coordination des acteurs de la chaîne éducative. L'étude met en évidence les modalités de celle-ci à partir d'un travail d'enquête par entretiens auprès d'acteurs de la réussite éducative, de familles et d'élèves.

Cette étude pilotée par l'Agence a été co-réalisée par un chercheur du Laboratoire CERAPS (Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales) de l'Université de Lille.

Ce travail a permis d'identifier plusieurs éléments favorables à développer et à entretenir dans et autour des collèges des quartiers défavorisés : l'impulsion donnée par la direction, le partage de valeurs, l'aménagement de lieux et de temps de partage, la pérennisation des actions, ainsi que le maintien constant d'un questionnement.

## ARTISANAT DANS LES QPV



La Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) a engagé une étude sur l'artisanat dans les QPV de la Région Hauts-de-France.
L'Agence, forte de son expertise dans l'observation des QPV de la MEL et de son rôle au sein du réseau URBA 8, a été sollicité pour la mise en relation des agences d'urbanisme de la région avec la CMA, a apporté un soutien sur la méthode pour la réalisation des diagnostics économiques par QPV et a travaillé plus spécifiquement sur l'artisanat dans les quartiers prioritaires de la métropole.

Après un volet statistique permettant de mieux appréhender l'artisanat dans ses différentes composantes (apprentissage, entreprises artisanales...), un focus qualitatif sur le quartier de la Bourgogne à Tourcoing a été réalisé. Basé sur des entretiens collectifs avec les artisans du bâtiment de la ville de Tourcoing, ce travail vise à identifier les besoins des artisans (foncier et immobilier, mutualisation de services...) et s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés par l'Agence (démarche développement économique et emploi dans les quartiers NPRU) où le site Lepoutre, friche du quartier, paraissait pouvoir être un site vitrine de l'éco-rénovation.

#### INSEE ANALYSES



Une convention de partenariat entre l'Agence et l'Insee Hauts-de-France a été signée en 2017. Dans le cadre de cette convention, une coproduction par les deux structures a été réalisée sur les spécificités des quartiers en politique de la ville de la MEL par rapport à l'échelle nationale.

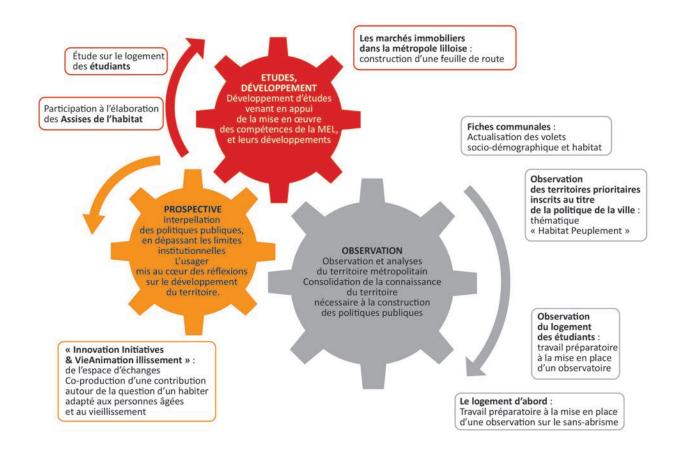
L'objectif partagé de cette collaboration est d'aboutir à une meilleure connaissance des quartiers en politique de la ville (QPV) de la métropole lilloise. De par l'expertise de l'Insee dans le traitement de données statistiques et l'expertise de l'Agence dans l'observation des quartiers de la politique de la ville, le travail permet, dans une publication concise, de situer, de comparer et de faire émerger les spécificités des quartiers prioritaires de la MEL par rapport aux QPV des autres métropoles françaises sur différentes thématiques comme la démographie, l'habitat ou l'emploi.

En mars 2018, ce travail a donné lieu à une publication intitulée « Un habitant de la MEL sur cinq vit dans un quartier prioritaire » parue dans la collection « Insee Analyses ».

## **HABITAT-HABITER**



'habitat et l'habiter sont des enjeux majeurs pour le développement de la métropole, pour son attractivité et pour la qualité du vivre ensemble de ses habitants. L'Agence contribue à l'apport d'éléments de réponse en s'appuyant sur ses missions d'observation, d'études, de planification et de prospective, et en tant qu'acteur du territoire.Les travaux et projets liés aux questions d'habitat et d'habiter menés par l'Agence en 2018 sont structurés autour de trois axes : études / développement, prospective et observation.



### DÉMARCHE INITIATIVES, INNOVATION ET VIEILLISSEMENT

a prise en compte du vieillissement de la population dans les territoires est un enjeu majeur pour la qualité de vie d'aujourd'hui et de demain.

Afin de contribuer aux réflexions menées au sein de la métropole lilloise en faveur d'un habitat favorable au vieillissement, l'Agence a initié en 2017 une démarche prospective et partenariale « Initiatives, Innovation & Vieillissement ». Celle-ci s'appuie sur l'animation d'un espace d'échanges associant des partenaires publics et privés, tous acteurs à leur manière dans le champ de l'habitat et du vieillissement.

Il s'agit pour les partenaires de la démarche de débattre des enjeux posés par la transition démographique en cours et des moyens pour adapter notre territoire à ces enjeux. Il s'agit également de mettre en partage des études, initiatives, expériences et projets, développés ici ou ailleurs, et de co-construire des propositions stratégiques et opérationnelles pour alimenter les réflexions de la Métropole Européenne de Lille au moment où celle-ci lance les travaux pour son troisième Programme local de l'habitat.

#### LES PARTENAIRES MOBILISÉS

Une vingtaine de partenaires, publics ou privés, issus du monde de l'habitat, de la prévoyance et du médico-social, ont d'ores et déjà pris part à la démarche. La diversité de leur profil illustre le panel croissant d'acteurs qui investit le champ de l'habitat adapté au vieillissement de la population. La présence et l'implication des partenaires témoignent de la conviction partagée qu'il est nécessaire de décloisonner les disciplines et les regards pour penser autrement et changer nos pratiques.

L'espace d'échanges « Initiatives, innovation et vieillissement » se veut ouvert, de nouveaux partenaires peuvent être amenés à le rejoindre.



#### **LES MISSIONS**

Comment définir l'habitat adapté? Quels en sont les critères et les leviers? Comment les acteurs font-ils évoluer leur stratégie et leurs pratiques face au défi du vieillissement de la population? Quels sont les freins rencontrés et les leviers mobilisés dans le cadre des initiatives développées et portées en faveur d'un habitat adapté?

Autant de questions auxquelles les interventions proposées lors des quatre réunions organisées en 2018 et les échanges qui en ont découlé ont permis d'apporter des éclairages et éléments de réponse.



#### PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



L'Agence a finalisé au premier semestre 2018, le deuxième diagnostic des faits de délinquance impactant la vie quotidienne des habitants dans la métropole lilloise. Il a été présenté le 5 juillet 2018 lors du Conseil Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CMSPD) organisé par la MEL.

Au second semestre 2018, l'Agence a entamé ses travaux relatifs à la prévention et à la lutte contre la délinquance transfrontalière. Il s'agit d'identifier les acteurs et organismes belges et français, leur fonctionnement et les initiatives et coopérations existantes afin de mettre en place des conditions optimales pour prévenir et lutter au mieux contre la délinquance transfrontalière.

Les travaux de mise à jour du diagnostic métropolitain ont également débuté. Ils se poursuivrons en 2019 et seront présentés au CMPSD de 2019. Ce diagnostic, comme les précédents, se base essentiellement sur les données de la police et de la gendarmerie auxquels s'ajoutent des focus sur la délinquance dans les transports publics et le parc social.

Les travaux s'articulent avec les actions engagées ou à engager du Schéma de coopération transfrontalière.













L'Agence contribue à l'accélération des politiques publiques et de l'aménagement en matière d'excellence environnementale dans la MEL. L'Agence apporte son expertise dans les études techniques tels l'évaluation de la séquestration carbone pour les plans climats ou l'impact de l'activité anthropique dans la formation des îlots de chaleur urbains. L'Agence est également en appui aux projets européens en lien avec l'adaptation au changement climatique (projet MOLOC) ou l'ambition de Lille Capitale Verte. Enfin, l'Agence met en place les jalons d'un observatoire pour un urbanisme favorable à la santé ainsi qu'un cycle de rencontres régulières dédiées à la santé environnementale.

# SOCUS



ans le cadre du plan climat, les collectivités de plus de 20 000 habitants sont tenues d'évaluer le bilan carbone des émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des activités du territoire. Depuis le 28 juin 2016, le décret d'application 2019-849 définissant le champ couvert par les PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) est élargi au changement d'affectation des sols.

En effet, le décret introduit la notion de séquestration du carbone organique des sols agricoles comme forestiers. Ceci implique que les collectivités intègrent à leur diagnostic territorial une estimation de la séquestration nette de carbone organique des sols de leurs territoires.

Il s'agit pour les collectivités d'identifier, via l'élaboration de leur stratégie territoriale et de leur plan d'actions, les potentiels de développement de la séquestration sur la base d'une estimation des flux de carbone organique de leurs sols selon les pratiques agricoles, et les types d'usage du sol.

Dans le cadre de la phase de diagnostic du PCAET, la MEL a confié à l'Agence une évaluation de la séquestration carbone, et dans le cadre de sa candidature à Lille capitale verte, la ville de Lille a souhaité une déclinaison de ces résultats pour les communes de Lille, Lomme et Hellemmes. Pour ce faire, l'Agence a mobilisé dans un premier temps une base de données d'occupation des sols (OCS) sur les années disponibles 2008 et 2015.

Dans un deuxième temps, l'Agence a utilisé la base de données Occupation du sol 2D (OCS 2D) issue d'un projet porté par le Conseil Régional et la Plateforme Publique de l'Information Géographique (PPIGE) qui décrit de manière homogène et fine l'occupation du sol sur le territoire régional sur deux millésimes (2005 et 2015), et selon deux dimensions : le couvert et l'usage du sol.

Chaque portion du territoire est ainsi décrite selon deux « dimensions » (2D) : son couvert et son usage :

- > le couvert décrit ce qui recouvre le sol selon une vue physionomique du terrain. Elle décrit les matériaux / végétaux et ce qui est perçu et lu directement sur une ortho-photographie.
- > à l'inverse, l'usage du sol (ou la fonction) est une vue « anthropique » du territoire. Celui-ci est donc partagé en fonction du rôle qui peut être attribué à un espace donnée, notamment en termes d'activité humaine.

Au global, la séquestration carbone liée à l'évolution de la forêt et à la conversion de terres cultivées sur la période 2005/2015 s'élève à 23 096,712 teqCO2/an (dont 16250,112 teqCO2/an pour la seule séquestration forestière) à partir de la méthode Occsol de l'Agence et à 22795,6 teqCO2/an (dont 19237,10 teqCO2/an pour la seule séquestration forestière) à partir de l'OCS 2D. Inversement, l'évolution sur la même période des surfaces

défrichées, artificialisées, et la conversion de prairies en terres cultivées ont conduit à une émission de 38106,59 teqCO2/an (dont 19509,84 teqCO2/an pour la seule artificialisation) à partir de la méthode Occsol de l'Agence et à une émission de 59160,802 teqCO2/an (dont 26327,222 teqCO2/an pour la seule artificialisation) à partir de l'OCS 2D.

En conclusion, l'évolution de l'occupation du territoire de 2005 à 2015 induit une augmentation des émissions de carbone estimées à 15009,878 teqCO2/an à partir de la méthode Occsol de l'Agence et à une émission de 36365,202 teqCO2/an à partir de l'OCS 2D.

#### Méthode

Le calcul de la séquestration carbone s'effectue par une évaluation de la séquestration forestière directe et des émissions liées au changement d'affectation des sols.

#### La séquestration forestière directe

La séquestration forestière directe nette est liée aux forêts non défrichées.

L'estimation consiste à multiplier la surface de forêt (en hectares/an) par-4,8 teqCO2 pour les forêt de conifères, forêt mixte, boisements récents, forêts de feuillus, peupleraies (y compris récentes), vergers traditionnels, espaces verts urbains.

#### Emissions liées au changement d'affectation des sols

Les émissions liées au changement d'affectation des sols concernent les surfaces boisées défrichées, les coupes forestières parties en naturel, agricole et artificialisés et la conversion des prairies en terres cultivées et la conversion des terres cultivées en prairie (puits).

> Les surfaces boisées défrichées

L'estimation des surfaces boisées défrichées consiste à multiplier la moyenne annuelle des surfaces défrichées au cours de la dernière décennie par 263.5teqCO2/ha.

> Identification en coupes forestières parties en naturel, agricole et artificialisé

Il s'agit d'estimer les surfaces artificialisées en moyenne chaque année sur le territoire au cours de la dernière décennie et les multiplier par le coefficient 147 tCO2/ha (239 tCO2/ha pour les surfaces imperméabilisées).

> Emissions liées à la conversion de prairies en terres cultivées et puits correspondant à la conversion de terres cultivées en prairies :

Il s'agit d'estimer les surfaces de prairies converties er terres cultivées multipliées par 110 tCO2/ha et de multiplier les terres cultivées en prairie par-110 tCO2/ha



## EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE



'Agence appuie et réalise des études pour accompagner la transition énergétique et l'émergence territoriale des nouveaux modèles. Elle a participé et alimenté la réflexion des partenaires comme la ville de Lille avec les projets MOLOC (Morphologie des villes bas carbone) ou Lille capitale verte européenne ; la MEL sur le plan climat, la santé environnementale, l'excellence environnementale ; la Région sur le SRADDET ou encore le réseau des agences « urba 8 ».

Dans le cadre des plans climats air énergie de la MEL et de la ville de Lille, l'Agence participe aux comités techniques et de pilotage. Elle a alimenté la réflexion à partir de la carte des îlots de chaleur urbain et permet d'enrichir le plan d'action du volet « adaptation territoriale au changement climatique ». Enfin l'Agence a mis au point l'outil méthodologique pour évaluer la séquestration carbone organique des espaces agricoles et forêts (cf. focus).

Dans le cadre du projet MOLOC (Morphologies urbaines bas carbone), la Ville de Lille coordonne le projet européen, financé par le programme Interreg Europe, en collaboration avec les villes de Turin, Hambourg, Suceava (Roumanie), le Centre Minier de Recherche de Katowice et le réseau Energy Cities. Chaque ville

partenaire dispose de trois ans pour établir un plan d'actions local pour une ville bas carbone. Chaque partenaire a pour mission de construire ce plan en collaboration avec des partenaires locaux engagés sur les thématiques. L'Agence a accompagné la ville de Lille en participant aux groupes de travail et d'échanges dans le cadre du projet MOLOC.

Elle a également accompagné activement la candidature « Lille capitale verte européenne » via les réunions du comité directeur partenarial, la contribution au sein des groupes de travail « atténuation et adaptation au changement climatique », la relecture du dossier de candidature concernant ces deux critères et une contribution au « week end de l'agriculture urbaine ».

L'Agence a également produit une note spécifique pour la ville de Lille concernant les îlots de chaleur urbains et la séquestration carbone.

Enfin l'Agence poursuit son rôle d'appui et de conseil de la MEL à travers les études comme la planification énergétique, l'adaptation au changement ou le projet de cadastre solaire, ou à travers les réflexions comme la santé environnementale ou l'excellence environnementale. En effet, dans le cadre d'une délibération prévue pour juin 2019, l'Agence accompagne

la MEL dans ses réflexions sur une stratégie plus volontariste en matière environnementale, vers les enjeux de neutralité carbone, de biodiversité, et de préservation de la ressource en eau notamment.

Un premier travail débuté en 2018 a consisté à faire un état des lieux des initiatives innovantes présentes sur le territoire et des partenaires qui les structurent, ainsi qu'à partager les objectifs fixés par d'autres collectivités et les moyens déployés.

«L'AGENCE APPUIE ET RÉALISE DES ÉTUDES POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET L'ÉMERGENCE TERRITORIALE DES NOUVEAUX MODÈLES.»

## ACTIVITÉ ANTHROPIQUE ET ÎLOTS DE CHALEURS URBAINS

n 2017, l'Agence a mené une étude générale afin de mettre en évidence l'effet îlot de chaleur urbain (ICU) métropolitain qui se forme à partir d'éléments liées à la forme urbaine (tissus urbains, orientation), l'occupation du sol (couverture végétale, revêtements) et des activités humaines (motorisations...).

Cette étude a permis d'alimenter la réflexion de la MEL en termes d'adaptation au changement climatique figurant dans le PLUi, le diagnostic Plan Climat Air Energie Climat ainsi que dans le catalogue des matériaux.

En 2018, l'Agence a poursuivi son travail d'exploitation de la base de données thermographique en mesurant le rôle joué par l'activité anthropique dans la formation des ICU à travers la motorisation et les réseaux de chaleur urbains.

#### L'EFFET MOTORISATION

L'effet motorisation désigne l'échauffement de la chaussée induit par les moteurs thermiques. Pour ce faire, l'Agence a comparé les données thermographiques de fin de journée et de fin de nuit d'une voie ouverte à la circulation comparativement à une voie récemment fermée au trafic (rues du Square Daubenton à Lille). In fine, l'effet motorisation induit une augmentation de l'échauffement de la chaussée de 1°C.

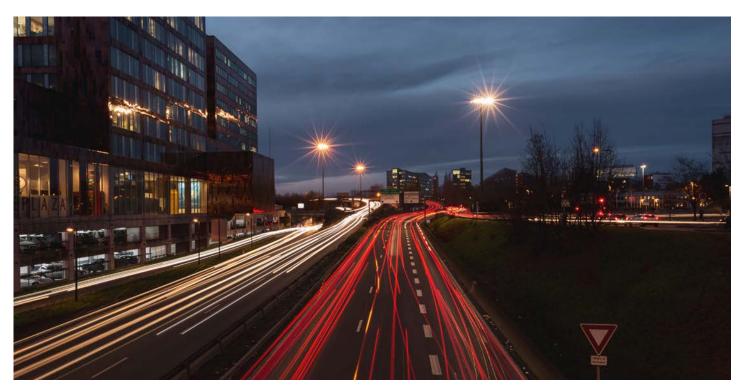
#### L'IMPACT DES RÉSEAUX DE CHALEUR URBAINS (RCU)

De par leur fonctionnement en continu, les RCU peuvent potentiellement représenter un facteur d'échauffement de la ville en condition caniculaire, amplifiant l'effet îlot de chaleur. De ce fait, la Direction Energie de la MEL a demandé à l'ADULM une analyse fine du croisement des données thermiques avec le tracé des RCU afin de vérifier si ceux-ci avaient un tel impact.

Les zones de surchauffe coïncidant avec le zonage des RCU ont fait l'objet d'une fiche contenant leur identifiant, adresse (rue, Ville) et un traitement cartographique sous forme de quadrant (photo aérienne, zonages rue et RCU, carte des températures en fin de nuit, carte des températures en fin de journée et carte des différences de températures entre la fin de journée et la fin de nuit).

La première étape a conduit au repérage d'environ une cinquantaine de zones pour lesquelles il y avait suspicion d'un réchauffement de la chaussée exercé par les RCU. Les étapes 2 (zonage des RCU et de la chaussée) et 3 (calcul des différences de température) ont permis d'objectiver 15 situations suivant lesquelles les RCU ont un effet présumé sur les chaussées.

Dans la grande majorité des cas (12/15), nous avons constaté que les RCU n'ont qu'un faible impact d'échauffement sur la chaussée (environ +1°C constaté entre la température du zonage rue et le zonage RCU).



## SANTÉ ET AMÉNAGEMENT URBAIN

a santé, définie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme « un état complet de bien-être physique, mental et social », résulte à la fois de facteurs biologiques, génétiques et des conditions de vie et comportements des individus. Si la santé n'est pas une compétence des métropoles, de nombreuses politiques locales impactent directement l'état de santé et le bien-être des habitants. C'est notamment le cas de l'aménagement du territoire, de l'alimentation, de la gestion de l'eau, des déchets ou encore de la mobilité. Les collectivités locales ont donc un rôle certain à jouer dans l'amélioration de la santé de leurs habitants.

L'intégration de la santé dans l'espace urbain est un enjeu majeur dans le développement des grandes métropoles. La notion de santé, composante essentielle de la qualité de vie, qui ne se limite donc pas à l'accès aux soins mais inclut la question de la prévention et du bien-être au sens large, doit être intégrée au cœur des problématiques urbaines et ce, à toutes les échelles. Elle permet la mise en place d'un cadre de vie agréable et profitable à tous, véritable facteur d'attractivité des métropoles.

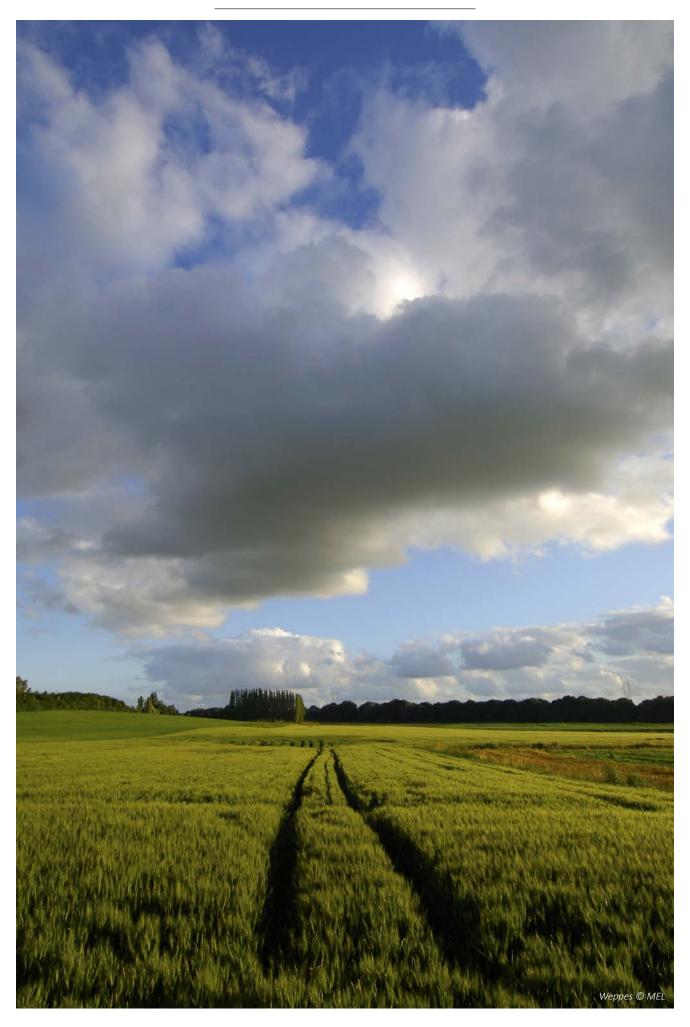
Créer les conditions de cette réussite nécessite de travailler sur l'ensemble des composantes de l'espace urbain. Une attention particulière doit être portée sur l'espace public, car, en tant que vecteur de liens sociaux et espace du quotidien, il joue un rôle sur le bien-être des habitants et des usagers. Dans ce sens, l'Agence a organisé, avec la participation de Monsieur Jacques Richir, Conseiller métropolitain, Président de la Commission Espace public-Voirie, le 15 mars 2018 un « Jeudi » intitulé « Agir pour le bien-être et la santé dans l'espace public métropolitain » qui a permis d'entendre des techniciens

de l'Agence Régionale de Santé, de la Ville de Lille et d'autres agences d'urbanisme.

En décembre 2018, la Métropole Européenne de Lille a affirmé sa volonté de « construire une métropole à santé positive », via une délibération cadre adoptée à l'unanimité. L'Agence est associée à la MEL dans la promotion de la santé sur le territoire métropolitain, et poursuivra ainsi son implication sur les questions de santé environnementale, à travers notamment une observation de l'état de santé des habitants et l'organisation de rencontres thématiques sur ce sujet.

«LA NOTION DE SANTÉ DOIT ÊTRE INTÉGRÉE AU CŒUR DES PROBLÉMATIQUES URBAINES ET CE, À TOUTES LES ÉCHELLES.»





#### Rédaction :

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

#### Crédits photos :

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole Métropole Européenne de Lille

Impression: AD Concept

